

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: **Pagination multiple.**

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

BULLETIN

Le Saint-Père a nommé Mgr Angeli bénéficiaire de Saint-Pierre du Vatican, et l'on voit avec bonheur, dans cette nomination, une marque de la bienveillance de Sa Sainteté envers un de ses plus dévoués et intelligents serviteurs, dont le zèle n'a d'égal que sa modestie, et ses vertus si hautement sacerdotales.

La nomination de M. Fritzen, directeur du petit séminaire de Montigny-lez-Metz, à l'évêché de Strasbourg, est définitive : il sera préconisé dans le consistoire du 24 février.

On sait qu'une œuvre spéciale a été fondée en vue de construction d'églises dans les nouveaux quartiers de Rome, et spécialement de l'église de Saint-Joachim, offerte à S. S. Léon XIII pour son jubilé épiscopal. La section française de l'Œuvre a eu une assemblée, le 25 janvier, dans l'église de la Madeleine, sous la présidence de S. Exc. Mgr. Rotelli, nonce apostolique ; à deux heures, il y a eu vêpres, sermon par le R. P. Didon, des Frères Prêcheurs, puis salut solennel du très Saint Sacrement.

~~*

Sous la date du 1er janvier 1891, N. S. P. le Pape Léon XIII adresse à tous les fidèles, à l'occasion du centenaire de saint Louis de Gonzague, une lettre dont voici quelques passages :

“ C'est assurément un fait bienheureux que la mémoire de saint Louis de Gonzague doive être pieusement célébrée, le 21 juin de cette année, par des fêtes solennelles, à l'occasion du troisième centenaire de sa sainte mort.

“ Nous avons appris que cet événement, dont on ne saurait trop se réjouir, a enflammé d'un admirable amour de la religion et d'un zèle ardent, les âmes des jeunes gens chrétiens, qui y trouvent l'occasion la plus favorable pour témoigner de mille façons leur dévotion et leur vénération au patron céleste de la jeunesse. Et cela, on le voit se produire non seulement dans le pays où Saint Louis de Gonzague naquit pour la terre et pour le ciel, mais partout où son nom et la renommée de sa sainteté se sont répandus. Nous, habitués, dès notre tendre jeunesse, à vénérer avec un zèle tout particulier l'angélique jeune homme, Nous avons ressenti une joie très douce en apprenant ces faits.

“ Nous espérons et Nous avons confiance qu'avec l'aide de Dieu, ces fêtes ne resteront pas sans fruits pour les chrétiens, et surtout pour les jeunes gens.”

Et le Saint-Père accorde une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, à l'occasion du *triduum*, ou de la neuvaine qui sera célébrée à cette occasion.

~~*

L'Université Grégorienne, fondée par Grégoire XIII, et installée autrefois au Collège Romain, avait, antérieurement à 1870, 711 élè-

ves, non compris ceux des basses classes, qui y faisaient leur cours régulier, comme dans un collège de France. L'arrivée des Piémontais lui enleva cette branche d'instruction, et les professeurs durent se borner à l'enseignement de la théologie et des autres sciences sacrées. Le nombre des élèves subit alors une diminution forcée, et tomba de 711 à 229. L'année suivante fut encore plus désastreuse, et le nombre des élèves fut seulement de 193.

A partir de ce moment, qui marque un minimum, le nombre des élèves, est toujours allé en augmentant, lentement, mais sans interruption. L'annuaire de 1891 marque 807 élèves, pour les trois facultés de théologie, philosophie et droit canonique. On compte 9 professeurs de théologie, 8 de philosophie, et 3 de droit canonique. Saint Louis de Gonzague avait suivi les cours de l'Université Grégorienne.

Au point de vue de la nationalité des élèves, on en trouve 251 de l'Italie, 124 de la France, 96 de l'Allemagne, 56 de l'Autriche, 12 de la Hongrie, 43 de l'Angleterre, 32 Polonais, 19 Ecosseis, 6 Irlandais, 23 Belges, 12 Suisses, 9 Croates, 4 Bulgares, 4 Hollandais et 2 Luxembourgeois, 84 Américains du Sud et 21 du Nord, 4 Espagnols, 3 Portugais 1 Africain et 1 Australien.

..*

A la demande d'un grand nombre de ses lecteurs, l'*Osservatore Romano* publie les lettres apostoliques du Souverain Pontife sur la réforme de la Congrégation des Bénédictins anglais; ces lettres sont un hommage éclatant aux services rendus par les Bénédictins, à la cause de l'Eglise en Angleterre.

L'Evêque de Green Bay, Mgr Katzer, a été transféré, à Milwaukee.—Le vicariat apostolique de l'Utah a été érigé en diocèse. Mgr Scanlan, le nouvel évêque, a sa résidence à Salt-Lake City.—Mgr Scannell, évêque de Concordia, a été transféré à Omaha.

Mgr Brennan, recteur de Driftwood, dans le diocèse d'Erié, a été nommé évêque du nouveau diocèse de Dallas, suffragant de la Nouvelle-Orléans.

..*

A propos de l'expulsion des Juifs de la Russie, S. E. le cardinal Gibbons a écrit dernièrement une lettre dans laquelle on lit ce passage remarquable :

“Tous les amis de l'humanité doivent déplorer la persécution systématique des Juifs de Russie. Pour ma part, je ne puis concevoir comment des chrétiens pourraient entretenir des sentiments autres que ceux de la bienveillance à l'égard de membres de la race Hébraïque, lorsque je considère combien nous sommes endettés envers eux; ils nous ont donné l'Ancien Testament, qui a été la consolation de tous les âges, pour dévouer les âmes à Jésus-Christ; ils nous ont donné Notre-Seigneur, le fondateur de notre religion, sa bienheureuse mère, aussi bien que les apôtres: tous étaient Juifs selon la chair. Tous ces faits m'attachent fortement à la race juive.”

..*

S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris, a écrit une Let-

tre pastorale ordonnant des prières publiques pour attirer les bénédictions de Dieu sur la France, à l'occasion de la rentrée des Chambres. En voici quelques passages.

“ Nos très chers Frères,—Les Congrès catholiques tenus récemment à Lille et à Nantes, ont adopté, par acclamation, le vœu que, chaque année, au moment de la rentrée des chambres, des prières publiques soient faites, dans les conditions approuvées par NN. SS. les archevêques et évêques pour chaque diocèse.... Un grand nombre d'hommes, à Paris, appartenant à toutes les classes de la Société, nous ont pressé d'accueillir ce vœu, qui répond aux sentiments et aux désirs de la France chrétienne.

“ Chaque année, les représentants les plus élevés de la magistrature ont continué à inaugurer la reprise de leurs travaux, par une messe et des prières célébrées dans la Sainte-Chapelle. Nous nous sommes toujours fait un devoir de répondre à leur invitation, et de présider nous-même ces prières, qui, en appelant la bénédiction de Dieu sur les gardiens de la justice et des lois, les honorent aux yeux de leurs concitoyens.

“ Nous répondons aujourd'hui avec le même empressement, à l'invitation que nous adresse le peuple chrétien, prenant l'initiative d'un acte religieux et patriotique...”

Des prières de circonstance ont eu lieu également dans plusieurs autres diocèses de France.

Nos journaux de France nous arrivent avec des éloges et des regrets pour Monseigneur A. Labelle, sous-ministre de l'Agriculture, enlevé par la mort à Québec, le 4 Janvier dernier. Il s'était acquis de vives sympathies dans ses récents voyages en France.

LES PSAUMES DU BREVIAIRE

(Suite.)

PSAUME XVIII—COELI ENARRANT

Formé de deux parties bien distinctes de sujet et de ton, le psaume xviii est un hymne à Dieu, créateur et législateur. David chante dans un langage élevé et brillant la gloire de Dieu, manifestée dans les cieux et spécialement dans le soleil (2-7). L'éloge de la voix du Seigneur dans la nature prépare l'éloge d'une autre voix divine, qui parle très fortement aux consciences. C'est pourquoi brusquement, sans transition, le roi-prophète célèbre sur le ton le plus doux et avec la piété la plus tendre la loi divine, ce soleil du monde moral. Elle aussi, par sa beauté et sa satisfaction proclame la gloire de Dieu. Après avoir indiqué les caractères de la loi mosaïque (8-11), David tout en protestant, de sa fidélité à l'observer, demande que les fautes légères échappées à sa vigilance, lui soient pardonnées, qu'il soit préservé des grands péchés et que ces paroles et ses sentiments soient toujours agréables à Dieu (12-15).

PARAPHRASE—² Les cieux racontent la gloire de Dieu et le firmament publie les œuvres de ses mains. ³ Le jour redit au jour un cantique d'universelle louange et la nuit en donne connaissance à la nuit. ⁴ Ce ne sont pas des paroles ni des discours dont la voix ne soit pas entendue, leur langage inarticulé est intelligible pour tout être raisonnable. ⁵ Leur son s'est répandu par toute la terre et leurs accents sont parvenus jusqu'aux extrémités du monde. ⁶ Dieu a disposé sa tente dans le soleil, ou selon l'hébreu, au soleil il a placé une tente dans les cieux, et cet astre, semblable au jeune époux qui sort de la chambre nuptiale, s'élançe joyeusement comme un géant ou un héros pour parcourir sa carrière. ⁷ Il part de l'extrémité du ciel et sa course s'achève à l'autre extrémité ; et personne ne se dérobe à sa chaleur.

⁸ La loi du Seigneur est sans tache, elle ramène et restaure les âmes ; le commendement par lequel le Seigneur nous témoigne ses volontés est fidèle, vrai, sûr et exact, il donne la sagesse aux petits et aux simples. ⁹ Les justes ordonnances du Seigneur sont droites, conformes à la règle du juste et de l'injuste, elles réjouissent les cœurs ; le précepte du Seigneur est lumineux, il éclaire les yeux, c'est le soleil des âmes. ¹⁰ La crainte du Seigneur, la loi qui nous apprend à le craindre et à l'honorer, est sainte, elle subsiste dans les siècles des siècles ; les jugements du Seigneur, ses décrets, sont vrais, fondés sur la justice et le droit, ils se justifient par eux-mêmes et portent en eux leur raison d'être : selon l'hébreu, ils sont tous justes et parfaitement d'accord. ¹¹ Ils sont plus désirables que l'or et les pierres précieuses et plus doux que le miel qui coule des rayons.

¹² Aussi votre serviteur garde-t-il fidèlement vos jugements ; suivant le texte original, aime-t-il à s'en instruire ; à leur observance est attachée une grande récompense. ¹³ Mais qui connaît ses égarements, ses fautes de fragilité et de faiblesse ? Purifiez-moi de mes péchés ignorés, ¹⁴ et préservez votre serviteur des fautes étrangères, de toute participation aux péchés d'autrui, selon l'hébreu, des péchés de malice. Qu'ils ne me dominent point ! D'après la Vulgate : si ces fautes ne s'emparent pas de moi, ne me sont pas imputées, alors je serai sans tache et purifié d'un grand péché. ¹⁵ Les paroles de ma bouche pourront vous plaire et les sentiments de mon cœur seront sans cesse sous votre regard, Seigneur, qui êtes mon soutien et mon libérateur. Dans le texte original ce verset est à l'optatif : Que les paroles de ma bouche vous soient agréables, que les pensées de mon cœur demeurent en votre présence, Seigneur, mon appui et mon Rédempteur !

APPLICATIONS LITURGIQUES.—¹⁰ L'expression de la lettre est assez universelle pour convenir à tous les temps et à tous les lieux. Partout et toujours, les cieux avec leur azur du jour et les feux étincelants de la nuit, le firmament dans son immensité, publient la gloire du Créateur. Jour et nuit, la même louange retentit et dans un concert sans fin, aussi régulier que leur succession, les jours et les nuits se transmettent le mot du cantique qui célèbre le Seigneur. Leur muet langage est entendu de tous, ils ne par-

lent pas et ils sont compris, le spectacle qu'ils présentent est une prédication et leur vue un enseignement. Les caractères du grand livre de la nature, ouvert sous les yeux de tous, sont les astres et les étoiles, lettres d'or et de feu qui rendent visible l'éternelle puissance de Dieu. Leur lecture est facile partout, quiconque a des yeux peut s'en édifier ; aussi la terre entière reçoit-elle leur instruction, seuls les sourds et les aveugles volontaires ne la saisissent pas. La grandeur et la bonté du Seigneur sont surtout révélées par le roi des astres, le soleil, quand chaque matin il apparaît à l'horizon, radieux comme le jeune époux qui sort de la chambre nuptiale, et s'élançe comme un géant pour parcourir sa carrière d'une extrémité du ciel à l'autre. Source et foyer principal de la lumière créée, il est l'image de la lumière éternelle et increée, il est pour nous comme la tente brillante où Dieu habite. Personne n'échappe à sa bienfaisante influence, il est la joie, la vie et la fécondité du monde.

Le prêtre, à l'office nocturne du dimanche, en sa qualité de pontife de la création, donne une voix articulée à l'éloquent langage des cieux ; après avoir lu le livre de la nature, le magnifique poème composé à la gloire de Dieu, il interprète avec les accents inspirés du psalmiste l'harmonieux discours des mondes.

S'élevant plus haut encore à la suite de saint Paul qui, par une heureuse accommodation du verset 5, a vu dans la prédication des cieux une image de la prédication évangélique (Rom., x, 18) ; le prêtre peut célébrer la révélation apportée sur terre par Jésus, le soleil des âmes (6 et 7), publiée par les Apôtres dans toutes les contrées de l'univers (2-5) et contenue en grande partie dans la loi morale (8-11).

Ce double spectacle de la nature et de la révélation, ces deux grandes voix de Dieu ont frappé le prêtre, qui se laisse éclairer par elles et leur obéit fidèlement (22). Dans la crainte cependant que sa fidélité n'ait pas toujours été parfaite, il demande pardon pour ses manquements passés et préservation de tout grave écart à l'avenir (13-15).

2° A la fête de la sainte Trinité, nous honorons Dieu un et trine, manifesté par ses œuvres *ad extra*, la création et l'incarnation, la promulgation de la loi mosaïque et de la loi évangélique, connu et adoré par toute la terre depuis que les Apôtres ont annoncé au monde entier son nom et sa gloire, sa révélation et sa loi.

3° S'inspirant de la pensée de saint Paul et la développant, les Pères grecs et latins et les commentateurs catholiques ont reconnu sous l'emblème du soleil de la création, Jésus-Christ, le divin soleil de justice, source de toute lumière naturelle et surnaturelle dont les enseignements, répandus par les Apôtres jusqu'aux extrémités du monde illuminent tous les hommes sans qu'aucun échappe à leur salutaire influence.

L'Eglise célèbre dans le même sens, aux fêtes de Noël et de la Circoncision, le lever de ce divin soleil, sortant radieux du sein maternel, où il s'était uni à la nature humaine pour commencer

une vie de grâce et de bénédiction. Dans ce soleil Dieu a dressé sa tente, puisque en Jésus la plénitude de la divinité habite corporellement (Col., II, 9). Au monde, il a apporté vie, fécondité surnaturelle et bonheur.

A l'Ascension, le héros se retrouve à son point de départ (anti-enne). Sorti du sein de son Père pour descendre dans celui de Marie, il a continué sa course joyeuse et rapide, a passé par les voies de l'humiliation, et soudain des extrémités de l'abaissement du tombeau et des limbes il remonte au faite de la gloire, a la droite de son Père pour y régner éternellement, sans avoir subi durant sa vie mortelle aucun déclin.

Le Verbe incarné, dont le lever et le coucher furent si beaux, est resté, en effet, durant sa course pur et sans tache. S'il a paru couvert de péchés, ce n'est pas des siens, mais des péchés d'autrui, des péchés de ses frères. Dans son cœur, vide du mal et du monde, l'amour de la loi sainte a toujours régné : *Meditatio cordis mei in conspectu tuo semper* (anti-enne de la fête du Sacré-Cœur). Tout ce qui en sortait, pensées, affections, prières et actions, tout appartenait au Dieu qui s'était constitué son défenseur et son vengeur. "Fait de chair lui aussi, le Cœur sacré, de ces limites extrêmes de la création, renvoie au Père, en ses battements, l'ineffable expression d'un amour investi de la dignité du Verbe lui-même. Luth mélodieux, vibrant sans interruption sous le souffle de l'Esprit d'amour, il rassemble en lui les harmonies des mondes ; corrigeant leurs défauts, suppléant leurs lacunes, ramenant à l'unité les voix discordantes, il offre à la glorieuse Trinité un délicieux concert. Aussi met-elle en lui ses complaisances. C'est l'unique *organum*, ainsi l'appelait Gertrude la Grande ; c'est l'instrument qui seul agréa au Dieu très haut. Par lui devront passer les soupirs enflammés des brûlants sérapéens, comme l'humble hommage de l'inerte matière. Par lui seulement descendront sur le monde les célestes faveurs. Il est de l'homme à Dieu, l'échelle mystérieuse, le canal des grâces, la voie montante et descendante" (Dom Guéranger, *L'année liturgique, le temps après la Pentecôte*. tome I, p. 485)

A la fête du saint Nom de Jésus, l'Eglise nous rappelle que les Apôtres ont annoncé par toute la terre ce nom puissant (2-5) du divin soleil de justice (5-7) et la loi sainte qu'il a donnée au monde (8-11.)

4^e Puisque Jésus, la lumière et la vie des âmes, est sorti radieux du sein de Marie pour s'élançer comme un géant dans la carrière de la rédemption et répandre partout la grâce de sa venue, il est naturel que l'Eglise chante le psaume XVII en ses fêtes de la sainte Vierge. Si, d'ailleurs, il est le soleil du monde de l'Incarnation, sa Mère en est la lune. Comme lui, elle projette son éclat par-toute la terre (5-7), elle a toujours accompli la loi divine (8-11) et son intercession nous obtiendra de l'accomplir nous-mêmes (12-15).

La conception du Verbe n'a pas souillé le sein virginal de Marie. Il est resté pur et immaculé comme le soleil, en deve-

nant réellement le tabernacle de Dieu : *In sole posuit Deus tabernaculum suum* (antienne de l'Immaculée-Conception).

L'Incarnation opérée dans la maison de Nazareth a fait de cette pauvre demeure le tabernacle de Dieu. Le Verbe s'y est uni à la nature humaine par les liens les plus étroits et en est sorti joyeux comme l'époux de la chambre nuptiale, pour prêcher aux hommes une loi nouvelle (antienne de la translation de la sainte maison de Lorette.)

Les cieux qui chantent la gloire de Dieu et dont Marie nous a ouvert les portes et leurs habitants glorieux, les anges, ont célébré au jour de son Assomption (antienne) le triomphe de leur Reine, ses vertus et sa gloire.

5° Les saints anges sont les cieux spirituels au milieu desquels habite le divin soleil de justice ; comme les cieux matériels, ils chantent sa gloire, invitent les hommes confiés à leur garde à s'unir à leurs bénédictions (antienne de la fête des anges gardiens), et les louanges terrestres passent par leurs mains pour monter devant le trône de Dieu, comme la fumée de précieux parfums (antienne de l'office votif des saints anges). Zélateurs invisibles de la loi évangélique, ils ont mission de faciliter aux mortels l'accomplissement de ses préceptes.

6° L'application du psaume aux apôtres était indiquée par saint Paul. L'Eglise, en leurs fêtes, loue leur prédication universelle, ainsi que nous l'apprend l'antienne. Ils ont parcouru le monde et leur voix a été entendue et comprise jusqu'aux extrémités du globe. Ils ont transmis à leurs successeurs l'ordre et le soin de perpétuer d'âge en âge leur mission, de rendre témoignage au divin soleil de justice et d'annoncer aux hommes la loi évangélique. Leur enseignement se continue aussi régulièrement que la série des jours et des nuits, constamment le même comme le mot du cantique répété dans les cieux. La loi évangélique qu'ils ont prêchée n'a pas changée de caractère ; elle est toujours telle que l'a décrite le psalmiste, et c'est le devoir de tous de s'en instruire et de l'observer.

7° Au commun des vierges et des saintes femmes, nous honorons les âmes dont les vertus ont particulièrement montré au monde l'heureuse et puissante efficacité du christianisme. La virginité et la chasteté sont les plus beaux rayons de la lumière que le divin soleil a répandue sur la terre, une loi nouvelle apportée ici-bas par Notre-Seigneur, annoncée par les apôtres et fidèlement pratiquée par les héroïnes que nous admirons. Les cieux et la terre peuvent s'unir pour les louer dignement.

E. MANGENOT, *Professeur d'Ecriture Sainte.*

LE MAL DES PASSIONS

Messieurs,

J'ai entrepris de vous parler, dans ces saints exercices, de ce qu'il y a dans cette vie pour nous de plus décisif, devant tout ce

que nous avons traité jusqu'ici, à savoir, la Destinée, l'Éternité, la Prévarication, le Châtiment ; et nous avons prononcé ce mot : *Les Passions*. Nous avons dit quelle est la nature et quel est le rôle des Passions, c'est-à-dire, ce qu'elles *sont*, et ce qu'elles *peuvent* dans notre vie humaine.

Les Passions, comme telles, sont des mouvements spontanés de notre vie, des attractions ou des répulsions, mouvements dans lesquels l'homme est d'abord *passif* ; parce que d'ordinaire ces mouvements préviennent en nous tout acte de réflexion et de liberté. Ces mouvements, ont leur source dans notre cœur, et leur unité ou leur synthèse dans notre amour.

Ces passions, en elles-mêmes et par leur nature, ne sont pas essentiellement mauvaises. Dans le plan primitif de Dieu, elles avaient pour rôle et pour fonction d'aider l'homme dans l'accomplissement du bien, de l'élever vers le créateur, et de seconder, dans le temps, le vol de l'âme vers les choses éternelles.

La Prévarication d'Adam a renversé ce plan de Dieu ; elle a jeté le désordre dans les Passions de l'homme, et a fait de ces forces auxiliaires des puissances hostiles.

Toutefois, cette perturbation de nos Passions par la chute primitive, n'a pas anéanti en elles toute puissance pour le bien ; et nous avons vu comment, même dans notre état d'être *tombés*, nous pouvons, en ramenant par la lutte l'ordre dans nos Passions, nous en faire encore des ressorts pour accomplir le bien et nous porter vers Dieu.

Pour être impartial, et tout à la fois juste et vrai dans le jugement que nous devons porter sur nos Passions, il fallait y reconnaître, avec le rôle primitif que leur avait fait le créateur, la puissance qu'elles gardent encore, même après la chute, par le concours de la grâce divine et de la liberté humaine, pour les triomphes du bien et la conquête de la Destinée.

Mais, s'il est vrai de dire que, sous le gouvernement énergique de la liberté secondée par la grâce, les passions replacées dans l'ordre peuvent être encore des instruments puissants pour l'accomplissement du bien ; il reste vrai que dans notre état actuel, elles sont en nous la grande impulsion au mal ; si elles ne sont pas en essence le mal lui-même, elles en sont la force impulsive ; elles constituent dans notre vie la tentation universelle et continue du désordre et du mal. C'est ce qui a fait dire à l'apôtre St-Jacques : Chacun est tenté, sollicité, entraîné par sa propre concupiscence, c'est-à-dire, par ses Passions désordonnées. En sorte que nous pouvons dire, dans un sens très vrai, que nos Passions sont en nous, depuis la chute, le mal auquel il faut résister, la force hostile qu'il faut combattre et qu'il faut vaincre.

Telle est la vérité, que je voudrais graver si profondément dans vos âmes, qu'elle devint la règle de votre vie, votre vie elle-même, c'est-à-dire, une lutte courageuse contre ce que je nommerai, dans le sens que je viens de dire, le *mal de vos Passions*.

Pour établir cette vérité, même en faisant abstraction du dogme de la chute, je vais évoquer deux témoignages absolument irrécus-

sables : le témoignage de la *nature* humaine, et le témoignage de l'*histoire* humaine ; deux témoignages qui n'en font qu'un : le témoignage de l'*humanité* proclamant elle-même, comme la loi souveraine de sa vie, la lutte contre le mal de ses Passions.

I

Et tout d'abord, le mal de nos Passions nous est attesté par le témoignage même de notre *nature* humaine.

Ce témoignage intime de l'homme, contre ses propres Passions, n'est pas seulement recevable et irrécusable, il est invincible. Assurément, si ce témoignage pouvait être vaincu, l'homme sans contredit, l'aurait vaincu. Pourquoi ? Parce qu'il avait, à le vaincre, un intérêt souverain et permanent.

Ses passions le charment, le séduisent, le captivent, l'entraînent. Il leur accorde et il leur sacrifie *tout*, sa science et sa littérature, ses arts et son génie. Il fait plus encore : il leur donne son amour et ses adorations. Mais il est une chose qu'il n'est jamais parvenu à leur accorder tout à fait : quoi donc ? La *Justification*. Il a pu les satisfaire, il n'a pu les absoudre. Il a pu les diviniser, il n'a jamais pu les *lignifier*. Après tant de tentatives monstrueuses, pour essayer de leur faire sur l'âme humaine un empire légitime, cet empire n'a jamais pu prescrire dans l'humanité ; et aujourd'hui, comme il y a six mille ans, la nature humaine élève de par tout contre l'empire des passions, un témoignage accusateur, et dans ceux qui cèdent à leurs Passions comme dans ceux qui leur résistent.

L'humanité entière, en effet, comme tout ce grand auditoire, au point de vue où nous sommes, se partage entre ces deux classes : il y a ceux qui, plus ou moins, *cedent* à leurs passions, et il y a ceux qui, plus ou moins, leur *résistent* ; il y a ceux qui savent les vaincre, et il y a ceux qui se laissent vaincre par elles. C'est par là, surtout, que les vies humaines se distinguent, et vont au progrès ou à la décadence, à leur élévation ou à leur dégradation.

Considérez de près l'humanité vivante, et vous constaterez que partout elle se divise en ces deux grandes catégories : ceux qui obéissent à leurs Passions, et ceux qui leur commandent ; d'un côté les esclaves, de l'autre les vainqueurs de leurs Passions.

Or, ces deux humanités rendent ici contre le mal des Passions un témoignage pareil : la première l'atteste par ses *remords* ; la seconde l'atteste par ses *combats* ; la première par les protestations de sa conscience, la seconde par la douleur de ses luttes. Et, l'une et l'autre, pour infliger aux Passions un stigmatisme ineffaçable, se font un même langage, un langage absolument réprobateur où perce, de mille manières, la conviction du mal, que reconnaissent en elles ces deux humanités qui n'en font qu'une ; si bien que, tandis qu'elles portent dans leur âme cette réprobation spontanée du mal des Passions, elles la gravent, et pour ainsi dire, l'incrustent dans la langue que, bon gré, mal gré, elle se sentent forcées de parler.

Et d'abord, je dis, Messieurs, que ceux-là même qui *cedent* à leurs Passions et par elles se laissent vaincre, rendent contre elles

un témoignage qui les flétrit et les réprouve comme le mal : c'est le témoignage d'une conscience incorruptible qui proteste contre le mal, même dans le triomphe du mal.

Certes, si la passion dans notre état actuel, n'était en nous que ce que la font aujourd'hui des doctrines perverses et pervertissantes, c'est-à-dire, le mouvement *régulier* de notre vie, une expansion harmonieuse de la nature, un courant légitime ouvert par la main de Dieu même, à la sève de notre vie humaine ; l'homme, après l'assouvissement de toute Passion, devrait se reposer, comme on se repose après une fonction achevée, ou un devoir accompli. Heureux et content, il se dirait à lui-même, dans le for de sa conscience : " Mon âme, reposons-nous ; ce que nous avons fait, c'est " l'ordre : donc, soyons en paix : car, la paix, c'est la tranquillité " dans l'ordre, *Pax, tranquillitas in ordine.*"

Et bien ! Messieurs, je le demande ; est-ce là ce qui a lieu dans la vie des Passions ? Ah ! si, un jour, vous avez cédé à votre Passion, et si, jusque dans l'humiliation de votre défaite, vous avez gardé encore la dignité de votre âme ; rendez ici votre témoignage sincère : est-ce bien là ce que vous avez éprouvé, et ce que vous avez dit ?

Revenez à vous-même, et rentrez dans votre cœur : que dis-je ? Descendez jusqu'en ces profondeurs lointaines, où les Passions ne pénètrent pas ; et, dans cette calme région, où il n'y a que la vérité pour vous parler, et vous seul pour entendre cette vérité qui vous parle, écoutez ce juge incorruptible, qui se nomme la conscience, prononcer avec une impartiale justice le jugement de votre Passion satisfaite. Oui, là, en ce sanctuaire le plus intime et le plus sacré de votre vie, où votre âme se retire avec la vérité outragée, là, essayez de vous dire, en justifiant votre Passion : Ce que j'ai fait, c'est le bien, et rien que le bien. Oh ! alors, n'est-il pas vrai que la conscience vous crie comme la voix d'un infailible oracle : " Le mal, le mal ; oui, ce que vous avez fait, c'est le mal."

Vous auriez beau vouloir vous dérober à ce témoignage d'une conscience accusatrice ; vous ne lui échapperiez pas : "*Fugere non potes conscientiam tuam accusatricem ?*" Vous auriez beau vouloir traiter cet oracle intérieur, de terreur vaine, de fanatisme ridicule, de supersitition puérile : vous ne l'anéantiriez pas.

Si vous en doutiez, et si votre expérience n'avait pu suffire à vous en convaincre, je serais tenté de vous dire : Allez ; et essayez encore. Votre Passion commande, elle exige : Eh bien ! faites ce qu'elle exige et ce qu'elle vous commande. Votre Passion vous crie, comme une affamée : " Apporte, apporte ; *affer, affer,*" A cette Passion qui a faim, jetez la pâture. Avez-vous fini ? — Oui. Votre Passion est satisfaite ? — Oui, satisfaite.

Eh bien ! maintenant devant Dieu qui vous voit, et devant la conscience qui vous juge, étendez la main ; et, si vous l'osez, jurez que vous avez faite *une bonne action!*... Ah ! j'en jure moi-même par la vérité, vos lèvres n'auraient pas encore achevé cette parole, qu'une autre parole, sortant du plus profond de vous-même, pareille à une voix de tonnerre éclatant dans le silence, élève-

rait contre vous sa clameur vengeresse ; et, vous montrant à vous-même la grandeur et l'énormité de votre péché, *ostendens magnitudinem peccati*, elle vous crierait jusque dans le triomphe de votre Passion : Vous avez failli au devoir ; vous avez violé l'ordre ; vous avez outragé la justice ; vous avez fait le mal.

Si vous avez tenté cette expérience, vous avez plus ou moins entendu cette voix ; et si vous essayiez encore, vous, homme de conviction et de foi, de sincérité et d'honneur, vous n'entendriez pas autre chose : la vérité par ma bouche vous en porte le défi. Ce défi, vous me le pardonnerez ; car ce défi vous honore. Cette impuissance d'absoudre vous-même des Passions qui vous charment et vous captivent, est, jusque dans l'opprobre de leur triomphe, le dernier honneur qui vous reste ; car le remords, c'est-à-dire, le sens du bien dans l'âme qui a fait le mal, c'est comme une dernière sainteté qui survit même à la mort de l'innocence ; et, si, après la perte de l'innocence, il pouvait encore y avoir une sainteté, ce serait cette sainteté-là, le *remords* ; le remords, dernier hommage rendu par la dignité de l'âme humaine à la sainteté, à l'ordre et à la justice outragés par les Passions ; le remords, enfin, dernière majesté d'une âme grande encore jusque dans l'humiliation de ses défaites et de ses chutes.

Ah ! Messieurs, mon cœur avec la vérité vous rend ici cet hommage : Oui, jusqu'au fond de vos plus grands désordres, vous la gardez cette dernière majesté ; et, du milieu de vos plus tristes naufrages, vous emportez, comme d'honorables débris, ce qui vous reste encore, à savoir, le sens du bien, la dignité de l'âme, le respect de vous-mêmes. Faibles, vous cédez à l'empire de vos passions ; mais, même en leur cédant, vous attestez qu'elles ne sont pas le bien. Même en tombant, vous protestez contre vos chutes ; et, tandis que vos passions triomphent de vous, vous jetez à vos passions, par toutes les voix de la conscience, un témoignage qui les déshonore en vous honorant vous-mêmes.

Je le sais, quelques hommes, çà et là, se rencontrent, qui osent protester contre la force et la majesté de ce témoignage. Mais, ils l'essayeront en vain ; et les efforts insensés que font ces hommes deux fois pervertis, pour donner aux passions et à leurs déportements la consécration d'une chose légitime et sainte, achève précisément ce témoignage qu'ils prétendent anéantir. Et ces hommes, qui outragent la conscience du monde entier, l'humanité les désavoue, les réprouve et les maudit. Elle les couvre d'un mépris qui n'est égalé que par celui qu'ils sont forcés de se vouer à eux-mêmes ; car force leur est, dans ce qu'ils nomment leurs triomphes, de voir en eux les assassins de leur propre grandeur. Et, à force de vouloir justifier et légitimer leurs passions, ils n'aboutissent qu'à soulever contre elles, du fond de l'humanité et du fond de leur propre conscience, une malédiction et un anathème de plus.

Mais, Messieurs, je l'ai dit, avec ce témoignage de l'humanité qui cède à ses passions et par elles se laisse vaincre, il y a le témoignage de l'humanité qui leur *résiste* et les combat ; et ce témoignage est encore plus fort et plus démonstratif que le premier.

Ah ! le ciel en soit béni ; non, l'humanité tout entière ne se laisse pas subjuguée par ses passions. S'il y a ceux qui leur cèdent, il y a ceux que ne leur cèdent pas. A côté de l'humanité qui suit leur trop facile courant, il y a l'humanité qui le remonte. A côté de cette humanité qui devant ses passions faiblit et tombe, il y a celle qui est debout et qui, toujours ferme et courageuse, lutte contre elles, et parfois jusqu'à l'héroïsme.

Or, la plus vulgaire raison me dit que cette résistance héroïque contre des passions, qui naturellement nous attirent, est l'invincible démonstration du mal que nous reconnaissons et sentons en elles.

C'est qu'en effet, celui qui prend le parti de résister et de résister toujours, atteste la présence d'une force ennemie. Et celui-là, surtout, qui conçoit et exécute la résolution de se résister à lui-même, atteste qu'il porte la guerre jusques dans ses entrailles. Pour se blesser par la lutte aux endroits les plus vivants de soi-même, et pour y frapper tous les jours, si ce n'est à toutes les heures, les coups souvent les plus douloureux, il faut avoir l'évidence d'un grand mal que l'on porte en soi-même. On n'enfonce pas dans sa chair vive la pointe du scalpel, sans y sentir la réalité et la morsure d'un mal qui fait souffrir.

Aussi, jamais l'homme n'eût consenti à enfoncer dans son âme et dans son cœur le glaive qui blesse ses passions, s'il ne lui avait été révélé par un infailliable instinct, que les passions constituent en lui l'antagonisme au bien, par la présence du mal. A des Passions, en effet, qui ne promettent que plaisir et jouissance, pourquoi cet étrange besoin de résister ? Et, contre une puissance supposée légitime, pourquoi une protestation nécessaire ?

Et bien ! devant ces impossibilités de la nature humaine, voici les réalités de la vie militante, telles qu'elles se révèlent dans la lumière de l'histoire.

O spectacle de la terre, digne d'attirer l'admiration du ciel ! Remontez le cours des siècles ; traversez tous les espaces de ce monde visible ; allez partout, là où la raison humaine, malgré d'épaisses ténèbres, n'a pu s'éteindre tout à fait ; allez là, surtout, où le soleil de la foi a répandu dans les âmes ses merveilleuses clartés. Et voilà que partout, sur cette vaste arène où les Passions menacent et attaquent le bien, à côté de l'humanité lâche, vous voyez l'humanité courageuse ; à côté, ou en face de l'humanité qui se rend, rien que pour vivre, vous voyez l'humanité qui consent à mourir, plutôt que de se rendre, et en réalité ne se rend jamais.

Eh bien, Messieurs, qu'en pensez-vous ? Ces vaillants, ces courageux, ces héros, quel ressort les pousse ? Quelle pensée les fortifie et les soutient, dans ces luttes magnanimes contre ce qu'il y a dans la nature humaine, de plus séduisant, de plus fascinateur et de plus entraînant ? Qu'est-ce, enfin, qui explique ce mystère douloureux de l'humanité généreuse aux prises avec ses Passions ?

Ah ! j'en jure sur le cœur de cette humanité militante et sur mon propre cœur, une seule chose explique ce phénomène autrement inexplicable ; quoi donc ? L'instinct inné du désordre de nos

Passions, et comme une naturelle sensation du mal qu'elles portent dans leur sein ; le sentiment de cette guerre intérieure que se font en nous l'esprit et la chair ; l'esprit convoitant contre la chair, et la chair convoitant contre l'esprit : en d'autres termes, la conscience protestant contre la Passion, et la Passion luttant contre la conscience ; en un mot, la secousse des deux hommes qui se heurtent en moi. Ah ! cette terrible guerre, je la sens dans ma conscience, dans mon cœur et dans ma volonté ; car, ces passions, je les sens se remuer dans ma cité intérieure, comme des factions aux prises avec les factions dans une guerre civile.

Il est vrai, dans son plus intime sanctuaire, dans cette région sereine et réservée, là où les Passions ne portent ni l'agitation ni le trouble, mon âme se délecte et se complait dans la révélation de la loi divine, comme un pur regard dans la contemplation d'un ciel ouvert : *Condelector legi Dei, secundum interiorem hominem*. Mais, ajoute le grand Apôtre, à côté de cette loi qui m'élève, j'en vois une autre qui m'abaisse, *Vitæ aliam legem* ; loi tyrannique qui ramène vers les servitudes de la terre mon âme impatiente de s'élançer d'un vol libre vers toutes les choses du ciel. Et, me voici, réduit à ne me tenir debout qu'à la condition de lutter sans cesse avec moi-même, et à ne triompher dans mes luttes, qu'à la condition de me blesser toujours, vainqueur gémissant de la douleur de mes propres coups.

Voilà ce qui arrache à l'humanité, qui combat contre ses passions, ce gémissement dont parle l'Apôtre aux prises lui-même avec leurs violences : gémissement profond, universel, et jamais interrompu, qui sort des cœurs vivants de cette humanité soumise à la loi du combat, et qui élève contre le désordre de ses Passions un témoignage d'autant plus invincible, qu'il est la voix de ses plus nobles instincts et de ses plus augustes douleurs.

Et, quand même toute créature, en dehors de nous, ferait taire cette voix ; qui donc, parmi nous, seul avec sa conscience et son cœur, ne pourrait pas l'attester, cette terrible guerre ? Nous tous, qui avons reçu les prémices de l'esprit, nous les fils de la divine adoption, ah ! nous aussi, nous faisons sortir de nos âmes, au chemin de cette vie, ce soupir que nous arrache le combat contre nous-mêmes. Et moi, fils d'Adam, héritier des luttes douloureuses que m'a léguées mon père, depuis que sa prévarication a déchaîné contre sa postérité la violence des Passions, moi aussi je sens en elles une force qui me pousse au mal où je ne veux pas aller, et qui m'arrache le bien que je veux embrasser. Oui, je la sens, cette force aveugle, qui ne sachant où elle va, menace, si je la suis, de m'entraîner avec elle au fond des abîmes.

O philosophes, ignorants de ce grand mystère de ma vie, vous me dites : Pourquoi gémir ? Ta vie est un clavier dont toutes les touches rendent des sons harmonieux. Je vous dis, moi, que j'y entends des désaccords profonds. Vous dites : Cette guerre de tes Passions, c'est un rêve, et leur antagonisme, une chimère. Je vous dis, moi, que cet antagonisme existe, et que je le sens tout vivant au plus intime de mon être.

Ah ! je le sais, vous vous moquez de ce gémissement de nos âmes ; et vous dites : Mais nous avons la paix, nous. Oh ! cette paix, je la connais ; c'est la paix des vaincus, c'est la paix des lâches, c'est la paix des esclaves. Vos passions ont triomphé de vous, et vous en avez reçu la paix de la servitude. Gardez-la, votre paix. Et puis, dites, si vous voulez, que servir vos Passions, c'est régner ; que leur céder, c'est héroïque, et que les légitimer, c'est la sagesse. Oui, dites cela, si vous l'osez, et faites ce que vous dites ; et, puisqu'il vous plaît ainsi, soyez esclaves.

Mais laissez-nous ambitionner une autre royauté que cette servitude, un autre héroïsme que cette lâcheté, une autre sagesse que cette folie. Laissez-nous, par nos paroles et par nos actions, par ce gémissement de nos luttes et de nos douleurs, laissez-nous faire écho au cri universel de la nature humaine, et redire avec l'humanité tout entière, et avec la parole de Dieu : Oui, les Passions devenues la concupiscence, c'est la grande tentation de la vie : *Unusquisque tentatur à concupiscentia* : leur résister, c'est le bien, leur céder, c'est le mal ; leur résister, c'est la vertu, leur céder, c'est le vice, leur résister, c'est la liberté, leur céder, c'est la servitude ; leur résister, c'est vivre ; leur céder, c'est mourir ; mourir surnaturellement, mourir moralement, si ce n'est physiquement.

Ainsi, vous le voyez, Messieurs, l'humanité qui *résiste* à ses Passions, autant et plus, encore que l'humanité qui leur *cède*, atteste que le mal, ou du moins la grande impulsion du mal, est dans nos Passions.

Oui, dit ici le grand Bossuet, ce mal est en nous, et attaché à nos entrailles d'une étrange sorte, soit que nous lui cédions, soit que nous le combattions par une continuelle résistance.

Aussi, chose remarquable, ce double témoignage s'est-il répercuté dans un troisième écho universel et authentique de ces deux voix, c'est-à-dire, dans le témoignage des *langues humaines*.

L'humanité qui cède et l'humanité qui résiste, se sont créés, pour exprimer le mal des Passions, un langage commun et identique ; et elles ont traduit dans cette langue vèridique le témoignage de de leur âme sincère.

La philosophie populaire, cette philosophie que les peuples savent sans l'avoir jamais apprise, est au fond des langages qu'ils ont parlés. Ce qui se retrouve partout et toujours dans les langues humaines, est un retentissement fidèle de l'âme et de la conscience, comme celles-ci sont la répercussion fidèle des voix de la vérité.

Or, il se trouve que toutes les fois que les hommes ont parlé sous l'empire de la spontanéité et sous l'inspiration de la nature, même sans s'être jamais ni entendus ni concertés, ils se sont fait, sous des formules indéfiniment variées, un même langage, qui atteste le mal de nos passions. Et tous les peuples, même sans y avoir songé, ont élevé, par leurs langues et leurs littératures contre les Passions, un témoignage que rien désormais ne peut plus anéantir ; car ils ont gravé dans un verbe immortel l'immortalité de leur opprobre ; et ce verbe, sans l'hypothèse du mal de nos

Passions, devient absolument inintelligible, et il est impossible de le parler et de l'entendre.

Un homme tristement célèbre dans l'histoire de l'athéisme contemporain, Proudhon, voulant se faire pardonner de nommer *Dieu* dans ses écrits, a dit un jour ces étranges paroles : " J'ai besoin de l'hypothèse-Dieu pour justifier mon style " ; tant l'athée blasphémateur sentait la langue qu'il voulait parler, rebelle à ses efforts d'athéisme ; tant il croyait voir, malgré lui, le visage de Dieu percer à travers le tissu des langues humaines ; tant, surtout, cette langue française, candide et fraîche entre toutes les langues, le défiait de la pouvoir parler s'il ne nommait Dieu.

Appliquant cette parole, mais dans un sens meilleur, au sujet qui nous occupe, je pourrais vous dire : Nous avons besoin de l'hypothèse *le mal des Passions*, pour justifier notre style. Car, si, un moment, nous supposons le contraire ; si vous essayez de dire avec quelques novateurs extravagants : La Passion, ce n'est pas le mal, c'est le bien ; c'est l'*expansion légitime et harmonieuse* des forces de la nature humaine : à l'instant, notre langue se révolte contre cette tentative de réhabilitation de nos Passions ; tentative aussi hypocrite et menteuse qu'elle est immorale et désastreuse ; et désormais l'on vous défie de la parler, cette langue sincère et véridique, sans donner à votre propre pensée le démenti de votre propre parole, et sans proclamer, rien qu'en parlant français, l'absurdité de vos systèmes.

Et, ce que je dis particulièrement de notre langue française, plus impuissante que toutes les autres à mentir aux idées et à déguiser la pensée, nous pouvons le dire aussi de toutes les langues que l'humanité a parlées et parle encore aujourd'hui.

Que veulent dire, en effet, dans la langue française et dans toute autre langue, des paroles comme celles-ci : *Céder* à ses Passions, *obéir* à ses Passions, *se livrer* à ses Passions, *contenter* ou *satisfaire* ses Passions, être *vaincu* par ses Passions, être *esclave* de ses Passions ? Que signifient, en quelque langue que ce soit, ces formules et beaucoup d'autres semblables ? En toute langue humaine, tout cela ne peut avoir et n'a en réalité qu'un même sens ; tout cela veut dire : s'égarer, se perdre, se pervertir, se corrompre, s'abaisser, se dégrader, se déshonorer, en un mot, faire le mal.

Reciproquement, quand vous dites, en quelque idiome que ce soit, qu'un homme se perd, se pervertit, se corrompt, se dégrade et se déshonore : dans la pensée de tous, dans celui qui parle et dans ceux qui écoutent, cela veut dire : Cet homme vit de la vie des Passions, suit ses Passions, obéit à ses Passions. Et, lorsque, pour exprimer en des termes qui égalent votre mépris une dégradation et une perversion exceptionnelle, vous dites d'un homme, en le signalant dans la foule même des hommes livrés à leurs Passions : Ah ! celui-là, c'est un débauché, un pervers, un méchant, un bandit, un scélérat prêt, pour se satisfaire, à tout oser et à tout entreprendre ; ah ! je sais bien ce qu'alors vous voulez dire : vous voulez dire cette chose, qui perce à travers les mots mêmes dont vous servez, et jusque dans l'accent avec lequel vous les pronon-

cez : cet homme est livré, et livré tout entier à la tyrannie de ses Passions.

Ainsi, la langue des hommes attache aux Passions humaines, en des mots qui les flétrissent, des stigmates absolument ineffaçables. Oui, entendez-le bien, Messieurs, *ineffaçables*. Et nul homme, quel qu'il soit, ne peut anéantir ce témoignage, que la force même des choses fait sortir de toutes les langues humaines, pour attester et flétrir, dans l'homme déchu, le mal de ses Passions.

Je n'ignore pas tout ce que les Passions elles-mêmes ont inspiré et fait tenter à l'humanité, pour essayer d'effacer cet opprobre et de lui faire parler une autre langue que celle qui les déshonore. Mais partout et toujours ces tentatives ont échoué. Ah ! le monde a beau faire : il a beau prodiguer aux Passions ses formules ido lâtriques ; en vain le plaisir leur prodigue toutes ses fêtes ; en vain s'efforce-t-on de vanter leurs triomphes, de leur prodiguer les honneurs et même la gloire : que dis-je ? En vain la poésie, se faisant leur servante, leur consacre ses vers et prend, pour les chanter, sa lyre la plus harmonieuse ; en vain la peinture nous en fait des tableaux où elles apparaissent vêtues de grâce et d'innocence ; en vain la musique crée pour elles, tout exprès, des mélodies si ravissantes, qu'on les prendrait sur cette terre pour les mélodies du ciel ; en vain l'éloquence humaine, se mettant à leurs pieds, leur prodigue l'encens comme à des divinités ; en vain le génie a créé, en tout genre, des œuvres où il essayait d'altérer ce verbe humain, témoin accusateur et réprobateur du mal inhérent, depuis la chute, aux Passions humaines : rien n'y fait. Ce verbe de l'homme demeure inaltérable et plus fort que tout ; et, même après tant de monstrueuses tentatives, il nomme de son vrai nom l'homme livré à l'empire de ses Passions ; il l'appelle *méchamment* ; et la Passion qui le dégrade en le dominant, il l'appelle : le *mal*, ou du moins, *l'impulsion au mal*, dans notre humanité déchu.

Voilà le témoignage incomparable de nos langues humaines contre le règne de nos Passions. Ce témoignage est absolument *universel*.

Ce témoignage, *depuis quand* existe-t-il ? Depuis qu'il y a des hommes qui parlent. Depuis que l'homme a une conscience, sa conscience a rendu cet oracle. Depuis qu'il a une pensée, sa pensée, sa pensée s'est créé cette parole. Le paganisme lui-même, si adulateur des passions et si complice de leurs désordres, le paganisme n'a pu parler une autre langue ; *lui*, qui adorait la Passion, la vérité, l'a forcé de dire : *La Passion c'est le mal*. S'il s'était fait, pour nommer les Passions, un autre langage que ce langage, il n'eût pas compris le passé, et il n'eût pas été lui-même compris de l'avenir. C'est la langue *seculaire*, s'il en fut jamais ; et son témoignage porte le sceau de la *perpétuité*.

Ce témoignage, où existe-t-il ? Partout où des hommes ont parlé. Ce langage a franchi toutes les barrières, tous les fleuves, toutes les montagnes, toutes les mers. Ce langage a envahi toutes les nationalités, toutes les races ; il a conquis à sa merveilleuse unité toutes les diversités et tous les antagonismes. Il est la parole du

sauvage, la parole du barbare, la parole du civilisé. On le comprend aux pôles, comme on l'entend à l'équateur, à toute latitude et à toute longitude. Comme il est la langue de tous les *temps*, il est la langue de tous les *lieux*.

Universel dans l'espace et dans la durée ce témoignage est surtout universel dans l'humanité.

Qui parle cette langue dans l'humanité ? Je vous réponds : *tous*, oui tous ; les savants et les ignorants, les grands et les petits, les princes et le peuple. A tous les degrés de la hiérarchie humaine, vous entendez retentir une même parole. Et ceux-là surtout, qui ont laissé, dans les chefs-d'œuvre de leur génie, un écho prolongé de leur parole, sauf quelques rares exceptions, n'ont pas connu d'autre langage. Cette langue, les poètes l'ont parlée, les orateurs l'ont parlée, les philosophes l'ont parlée, les historiens l'ont parlée, et tous la parlent encore.

Quiconque veut parler autrement est contraint de faire *schisme* avec le langage humain. Il faut qu'il se fasse une langue contre la langue de l'humanité ; une langue égoïste et solitaire contre la langue fraternelle et universelle des nations et des siècles. Il faut qu'il se fasse un étranger dans la famille humaine, un excommunié de la société des âmes ; car, il faut qu'il se fasse une langue que l'humanité ne comprend pas.

Aussi, ces quelques hommes qui, çà et là, ont voulu faire opposition à cet universel témoignage, et qui ont essayé de voiler de formules menteuses le mal des Passions, apparaissent-ils comme des monstres dans la nature. L'humanité s'en effraie. Elle se détourne de leurs discours ; elle déchire leurs livres après les avoir lus, et leur jette avec ses dédains cette parole de son excommunication : Je ne vous connais pas ; Anathème !...

Mais, c'est assez évoquer le témoignage de la *nature* humaine ; j'ai à évoquer contre le mal des Passions, un témoignage plus saisissant : le témoignage de l'*histoire* humaine.

R. P. FÉLIX S. J.

LES CONSTITUTIONS DU CONCILE DU VATICAN

CONSTITUTION DEI FILIIUS

PROLOGUE

(Suite.)

VI. RÉSULTATS DU CONCILE DE TRENTE ET PROJETS DU CONCILE DU VATICAN PAR RAPPORT AUX CORPORATIONS RELIGIEUSES.

1. Résultat du Concile de Trente, à cet égard.

« On doit à ce Concile la multiplication des familles religieuses et la naissance d'autres institutions pieuses.

Ainsi s'exprime notre Constitution. La rénovation que le saint Concile produisit dans toute l'Eglise devait y amener une efflorescence de perfection, et, par conséquent, développer les anciennes familles religieuses et donner naissance à de nouvelles institutions.

La vénérable assemblée ne pouvait du reste, oublier les ordres religieux, dans ses réformés. Plusieurs étaient tombés dans un relâchement déplorable et avaient fourni de nombreux adhérents à l'hérésie. Aussi les Pères de Trente dressèrent-ils un décret de réforme des religieux et des religieuses, en vingt-deux chapitres (sess. XXV). C'est sous l'inspiration de ce décret, qu'Urbain VIII, Innocent X, Innocent XI, Innocent XII, Alexandre VII, rendus coupables de quelque faute, aux religieuses, aux établissements à vœux simples, aux exercices spirituels et aux retraites des réguliers, à leurs privilèges.

Les *postulata* présentés, au sujet des réguliers, furent en petit nombre. La congrégation des Bénédictins de Suisse demanda, au moins en ce qui la concernait, l'abrogation du décret de 1857 qui prescrit la profession des vœux simples avant celle des vœux solennels ; elle proposa d'autres moyens d'atteindre la fin en vue de laquelle avait été porté ce décret. Le *postulatum* des onzes évêques français sur la discipline, dont nous avons parlé, renfermait deux articles relatifs aux réguliers. Le premier article demandait que les religieux se montrassent sévères dans l'admission de leurs membres ; le second disait que la multiplicité des congrégations de femmes récemment fondées est très utile, et qu'il n'est point désirable que ces congrégations soient fondues en une seule. Les évêques Belges exposèrent, d'autre part, dans leur *postulatum* sur la discipline, que chacun de leurs diocèses renferme deux ou trois cents maisons où des personnes, hommes et femmes se livrent à des œuvres de charité et de piété, sans mener strictement la vie religieuse. Ils prièrent qu'on laisse subsister ces institutions dans leur état actuel, sous la surveillance et l'autorité des Ordinaires. Trente évêques allemands demandèrent les éloges et les encouragements du Concile pour la *société des compagnons (der Gesellen-Verein)* qui est un asile de la vertu et de la vie chrétienne pour les artisans. Enfin deux pétitions signées, l'une de trente, l'autre de quatre-vingts évêques, sollicitèrent la même faveur pour les conférences de Saint-Vincent de Paul.

VII. RÉSULTATS DU CONCILE DE TRENTE ET PROJETS DU CONCILE DU VATICAN, PAR RAPPORT A LA DIFFUSION DU CATHOLICISME DANS LES PAYS LOINTAINS.

La constitution *Dei Filius* termine, en ces termes, l'énumération des bienfaits du Concile de Trente que les Pères du Vatican espéraient renouveler.

“ On doit aussi au Concile de Trente ce zèle constant qui s'applique sans relâche et jusqu'à l'effusion du sang à propager l'empire de Jésus-Christ au loin partout l'univers. ”

Le zèle pour la propagation de l'Evangile naît et se développe dans les ordres religieux et les clergés dignes de leur vocation, ainsi que dans la plupart des âmes qui aspirent à la perfection.

Aussi le Concile de Trente, en renouvelant l'Eglise en toutes ses parties, contribua-t-il à la diffusion du nom de Jésus-Christ dans les contrées les plus lointaines. Au moment où il tenait ses assises, des régions nouvelles venaient de s'ouvrir au zèle des

missionnaires, saint François-Xavier, comme un autre saint-Paul, avait montré en sa personne le modèle idéal de l'Apôtre des nations infidèles. Bientôt les enfants de saint-François, de saint-Dominique, de saint Ignace, les membres des autres ordres et du clergé séculier travaillèrent, à l'envi, sous tous les climats, à Clément VIII Clément IX et Clément X s'occupèrent des ordres religieux, et que plusieurs de ces ordres se réformèrent et prirent une nouvelle vie à partir de la fin du xvii^e siècle.

Le même esprit amena la fondation d'un assez grand nombre d'Ordres, de Congrégations d'hommes ou de femmes et d'institutions pieuses, dans le détail desquels il serait trop long d'entrer. Citons seulement la compagnie de Jésus, suscitée de Dieu pour s'opposer au Protestantisme. Elle avait été récemment approuvée par Paul III et le Concile de Trente l'encouragea de ses éloges (sess. XXV, C. 6, *de reform. regular*).

2. *Schemata et Postulata du Concile du Vatican, relativement aux corporations religieuses.*

Bien avant de songer à la convocation d'un Concile œcuménique, Pie IX avait jeté les fondements d'une véritable réforme des ordres religieux. Il avait même constitué une Congrégation *super statu regularium*, dans le but d'accomplir cette réforme. Sur l'avis de cette Congrégation, il prescrivit en 1851 à toutes les maisons de noviciat d'observer rigoureusement la vie commune ; les autres maisons furent également rappelées à l'observations des règles sur ce point. La lettre circulaire *Neminem latet* de 1857 imposa la profession des vœux simples, avant celle des vœux solennels, qui ne devaient être prononcés que trois ans après les premiers.

La Commission qui fut chargée de préparer pour le Concile, les questions relatives aux réguliers, n'eut qu'à continuer les travaux de la Congrégation *super statu regularium*. Cette Commission rédigea dix-huit *schemata*, qui formaient un corps à peu près complet de législation pour les corporations religieuses. Quatre seulement de ces *schemata* furent distribués aux évêques ; et ceux-ci n'eurent point le temps de les discuter en Congrégations publiques.

Le premier *schema*, intitulé *des réguliers en général*, déplore les calomnies répandues contre les religieux, recommande aux évêques de les protéger, exhorte les supérieurs d'ordre et les religieux à respecter les évêques, à les aider et à se maintenir dans la régularité. Le second traite du *vœu d'obéissance*, et en fait ressortir le mérite et la dignité. Le troisième marque en détail les moyens à prendre pour pratiquer la *vie commune parfaite*, qui ne permet pas aux religieux, pris individuellement, de disposer pour eux-mêmes d'aucun bien, mais leur impose de recevoir de la communauté toutes les choses nécessaires à la vie. Le quatrième *schema* a pour objet la *clôture* et règle comment elle doit être observée, soit dans les monastères d'hommes, soit dans les couvents de femmes.

Les quatorze autres projets, qui ne furent point distribués, étaient relatifs aux petits couvents, au noviciat et à l'instruction des novices et des nouveaux profès, aux affiliations, aux études

des réguliers, aux grades et aux titres des réguliers, à leur ordination, à leurs élections, à la visite que doivent faire les supérieurs, à l'expulsion des religieux incorrigibles, à la juridiction des évêques sur les religieux particulièrement sur ceux qui se sont l'évangélisation des infidèles. Beaucoup d'entre eux cueillirent la palme du martyre, et il y eut des pays qui, comme le Japon, envoyèrent au ciel des légions de confesseurs de la foi.

J. M. VACANT, *Professeur de théologie.*

SAINT JOSEPH

L'œuvre des œuvres, la plus grande de toutes celles que Dieu a décrétées pour sa gloire et pour le bien de l'homme, c'est l'Incarnation de son Fils. La seconde personne de la très sainte Trinité devait venir au monde sous la forme d'un petit enfant délicat ; et pour cela il avait besoin qu'une femme fût sa mère et qu'un homme remplît auprès de lui devant le monde les fonctions de père.

La jeune vierge choisie pour ce sublime ministère et son très doux Enfant, le Fils du miracle par excellence, devaient se trouver dans ce monde seuls, pauvres, méprisés, persécutés. Dieu, qui ne pouvait abandonner au hasard de pareils contretemps ce précieux trésor, en qui résidait toute l'espérance du monde, leur donna un appui pour les soutenir, et cet appui fut saint Joseph. Toute la mission de saint Joseph en ce monde peut donc se résumer par cette parole : protéger ; protéger Marie, protéger Jésus.

Quelle importance donne à Joseph cette seule parole ! et quel caractère respectable revêtent par là tous les actes de sa vie !

Pour garder et protéger certains personnages privilégiés, nous lisons dans les saintes Lettres que Dieu a envoyé des anges. Eh bien ! Dieu n'a pas jugé l'ange apte à garder et à protéger Marie et Jésus. Joseph a été jugé digne de cette mission. Suivons-le dans les principales circonstances de sa vie.

Marie vivait retirée dans le temple ; mais l'heure vint pour elle de sortir de sa solitude pour occuper dans le monde la place que lui réservait la Providence. Pour correspondre à ces profonds desseins, cette jeune enfant de quinze ans a besoin d'un époux qui soit non seulement son époux, mais surtout le gardien de sa virginité. La main de Dieu l'a déjà préparé et le tient en réserve. C'est Joseph. Contemplez cette jeune épouse, contemplez-la dans la demeure paisible d'un pauvre artisan ; contemplez ce modeste atelier. Ce sont les mains de Joseph qui gagnent le pain pour celle qui doit être la mère de Dieu.

Pourquoi la jeune vierge abandonne-t-elle la modeste retraite où elle se tenait jusque-là continuellement cachée ? Ah ! un ordre formel de l'empereur l'oblige à se rendre avec son époux à Bethléem, d'où ils sont originaires l'un et l'autre, afin de se faire ins-

crire sur le registre public. Voyez le saint artisan fermant tristement sa boutique. Il abandonne sans regret la cité qui l'a vu naître et le foyer de ses aïeux : il ne se laisse point arrêter par la perspective d'un long voyage dans une saison rude et dans des conditions précaires. Qu'est-ce donc qui l'attriste ? et qui peut l'attrister, sinon la vue de cette vierge délicate que Dieu lui a confiée, et qui se voit contrainte de partir avec lui dans une saison si rigoureuse ? Contemplez ces deux saints personnages cheminant vers Bethléem : toute l'âme de Joseph était en quelque sorte fixée sur Marie, pour deviner ses moindres désirs, pour subvenir à ses moindres besoins. Oh ! que Joseph sait bien remplir son office de protecteur ? Ils entrent à Bethléem lorsqu'il se fait déjà tard : il n'y a pas de place pour eux dans l'hôtellerie. Quel est cet homme qui, fatigué de parcourir inutilement les rues et les places, sort de la cité ingrate et cherche au dehors un mauvais abri, ne serait-ce qu'une étable ? car l'heure s'avance, et le froid de décembre et la bise de la nuit, la solitude de la campagne, et l'approche de sa déviance exigent que Marie trouve promptement, très promptement, un asile. Cet homme c'est Joseph. Contemplez-le ; il a trouvé un refuge : c'est une étable ; deux animaux l'occupent ; mais ces animaux seront, en cette saison plus charitables que les hommes, et ils céderont un peu de place aux étrangers. L'endroit est dégoûtant et malpropre, il est vrai, mais les mains de Joseph en tireront le meilleur parti possible. Voyez avec quel empressement et quelle sollicitude il y installe son épouse fatiguée, avec quel soin il l'établit dans l'endroit le mieux abrité ; observez avec quel regard empreint de reconnaissance Marie paye l'infatigable vigilance de son dévoué protecteur. Protecteur, oui, parce que Joseph a compris la mission qu'il a reçue du Ciel, et il veut la remplir : il veut donc protéger Marie.

Marie est déjà mère ; dans ses bras pleure Celui qui est né pour essuyer et sécher nos pleurs. Le pays entier est en mouvement : les uns éprouvent de la joie et de la satisfaction, les autres — on éprouve de la tristesse à le dire — sont en proie à l'inquiétude et à la jalousie. Le divin Enfant, chanté par les anges et salué par les pauvres, n'a pas été bien reçu par les puissants de la Judée. Quelle leçon terrible et éloquente, amis lecteurs ! Oui, le fils de Dieu vient de naître, et il est déjà persécuté. Un roi a vu dans cette misérable étable un danger pour son trône, et dans cette famille une menace contre sa dynastie ; et, pour se mettre en sûreté, il ne reculera même pas devant l'assassinat. Pauvre fils et pauvre mère ? Les ordres sont déjà donnés ; le bourreau aiguisé son couteau ; déjà l'on demande où est né cet enfant ; on le cherche déjà ; l'on sait d'une façon certaine qu'il est à Bethléem, dans une étable aux murailles vieilles et usées par le temps. D'un moment à l'autre les assassins vont arriver, et la sainte Famille ignore tout : elle va être surprise et noyée dans les larmes et dans le sang..... Ne tremblez pas ! tous les membres de cette famille n'ignorent pas ce qui se passe ; il en est un qui a reçu un avertissement du Ciel : c'est Joseph, "écoutez, Joseph", lui dit un ange dans le si-

lence de la nuit ; “ prenez l'enfant et sa mère et fuyez en Egypte, et demeurez-y jusqu'à ce que je vous le dise ”. C'est-à-dire : Vous devez délivrer de la persécution, l'enfant et la mère, vous devez les laisser dans la terre d'exil ; et quand l'heure sera venue de retourner dans la patrie, ce n'est pas à eux, mais à vous que je le dirai, parce que c'est vous qui êtes le dépositaire de ma confiance, qui êtes responsable de ces deux êtres innocents, et qui êtes leur véritable providence visible sur la terre. Et l'Évangile dit que Joseph se leva, et prit l'enfant et sa mère, et les mit en lieu sûr.

Adieu, belles campagnes de la Judée ! adieu, lieux chéris, consacrés par le souvenir de tant de tristesses et de tant de consolations ! adieu humble crèche, sanctifiée par le plus sublime mystère ! adieu, pasteurs de Bethléem, si fidèles à venir offrir vos hommages à l'Enfant-Dieu ? adieu, pauvre maisonnette de Nazareth, atelier abandonné, retraite silencieuse, où les deux chastes époux ont vu s'écouler les jours les plus heureux de leur vie ! adieu parents ! adieu, patrie ! Les ombres de la nuit commencent à se dissiper, les premières lueurs de l'aurore empourprent déjà l'horizon lointain, les augustes fugitifs ont perdu de vue les monts connus et aimés du pays natal. Joseph, sans se séparer un seul instant du précieux trésor qui lui est confié, parcourt infatigable les vallées et les collines, traverse les déserts, franchit les rivières et les ruisseaux, veillant sans cesse, attentif au moindre bruit..... Ah ! l'Évangile ne décrit pas les incidents de ce voyage : mais qui ne peut facilement se les figurer ? Il est incontestable qu'il fut long. Joseph pouvait supposer que les ennemis de Jésus se mettraient à sa poursuite ; il y avait d'immenses espaces déserts : quels motifs d'angoisse ! quelle anxiété ! quelle tristesse ! Mais leur voyage touche à son terme : ils arrivent enfin à une première bourgade égyptienne. Croyez-vous qu'ici la protection de Joseph ne sera plus nécessaire ? Il en va bien autrement. Le pays est inconnu, ses habitants sont idolâtres ; et Joseph et la sainte Famille sont étrangers. Quelle est alors la seconde providence de Marie et de Jésus ? de qui dépendent leur vie, leur tranquillité, leur subsistance ? De Joseph, et toujours de Joseph. L'émigration touche enfin à son terme ; les ennemis de Jésus sont morts à Jérusalem ; un ange avertit que le moment est venu de retourner dans la patrie. “ Ecoute ” dit l'ange à Joseph : prends de nouveau l'enfant et la mère, et retourne avec eux dans la terre d'Israël, car les persécuteurs de Jésus sont morts ”. Et Joseph revint à Nazareth, et une seconde fois il pourvut, au moyen de son travail et de ses sueurs, à la subsistance de l'enfant et de la mère, ses consolations les encouragèrent ; partout Joseph remplit auprès d'eux sa mission de protecteur ; et chaque fois qu'il y a un danger à éviter et une nécessité à satisfaire, Joseph est là pour faire face à cette nécessité et délivrer de ce danger. Dieu n'a pas voulu protéger par lui-même Marie et Jésus durant leur pèlerinage terrestre ; il a voulu les protéger par l'intermédiaire de Joseph. Remarquez une chose. Pendant que Jésus souffre des persécutions auxquelles il doit échapper, il a Joseph à côté de lui.

Joseph meurt lorsque vont commencer les persécutions dont Jésus ne veut pas être délivré : c'est-à-dire qu'il meurt lorsque son office de protecteur n'est plus nécessaire sur la terre ; il meurt lorsqu'il a terminé sa mission. En effet, à la trentième année de la vie de Jésus, selon une pieuse tradition, le saint patriarche expire doucement dans les bras du Sauveur, et la femme bénie dont il mérita d'être appelé l'époux lui ferma les yeux. Il meurt, parce que désormais il ne doit plus y avoir de consolation et de sécurité pour ces deux objets de sa tendresse ; il meurt, parce que désormais, le Ciel veut les abandonner seuls aux rigueurs de la persécution ; il meurt, parce que Jésus et Marie doivent éprouver désormais toutes les amertumes, et ne doivent échapper ni à Pilate, ni au Calvaire, comme ils échappèrent autrefois à Hérode et à ses sicaires. S'ils avaient du y échapper, Joseph aurait incontestablement été encore choisi pour cette délivrance. Déjà le temps de la protection avait pris fin : aussi le Ciel retire-t-il le protecteur.

Mais ce protecteur n'a point abandonné l'Eglise, qui est aujourd'hui le Christ vivant sur la terre, le Christ flagellé, le Christ opprimé, le Christ crucifié. Il ne l'a point abandonnée ; bien plus, l'auguste Vicaire du Christ a proclamé de nos jours, par une déclaration nouvelle et plus solennelle, saint Joseph, protecteur de l'Eglise universelle. Dans la gloire du ciel, Joseph continue donc à s'acquitter de la haute mission qu'il a exercée dans l'humilité pendant les jours de sa vie mortelle ; il protège. A cette occasion, la fête de saint Joseph a acquis de nouveaux titres à notre dévotion et à nos louanges.

Extrait du *Mois de Saint Joseph*, par Don Sarda y Salvany, in-18.....Prix : 25 cts

FANTASIE TOURANGELLE

A MADEMOISELLE JULIE GOURAUD.

Lorsque madame de Sévigné s'en allait en Bretagne avec le *bien bon* abbé Christophe de Coulanges, elle s'embarquait sur la Loire à Orléans, et descendait patiemment jusqu'à Nantes le cours du grand fleuve français. Ses gens avaient soin de placer le carrosse dans le bateau de manière à ce que le soleil de midi n'incommodât point les voyageurs. Ce carrosse était fort grand, comme tous les carrosses de ce temps-là : ses vastes flancs contenaient force provisions et quelques livres bien choisis. Entre les banquettes se plaçait aisément une petite table, sur laquelle madame de Sévigné dînait avec l'abbé, jouait, et, pendant une heure ou deux chaque jour, écrivait à madame de Grignan. C'est ainsi qu'elle voyageait sur la Loire, saluée au passage par les mille rossignols qui chantaient sur ces rives charmantes le triomphe du mois de mai. C'est

ainsi qu'en passant lentement devant les tours royales d'Amboise, la basilique de Saint-Martin de Tours, les châteaux, les églises et les monastères qui se reflétaient dans les eaux au cours changeant, la petite-fille de sainte Jeanne-Françoise de Chantal, la grande dame de la cour de Louis XIV, pouvait admirer les monuments qui attestaient la gloire et la richesse du royaume très chrétien. Que lui importait d'aller lentement ? le chemin était si beau ! Et d'ailleurs, il l'éloignait encore de la Provence ! et, en regardant sur la carte à quelle distance elle était de sa fille, elle s'écriait : " Ah ! mon enfant ! *oco fa trembla !* "

Hélas ! que nous voyageons d'autre sorte à présent ! La vapeur nous emporte, tantôt entre deux talus, tantôt sous terre ; et lorsque, par intervalles, nous laissant entrevoir comme dans un éclair, les villes, les monuments, les riantes campagnes du doux pays de France, elle arrive au but, c'est pour nous jeter, toujours et partout, dans la même gare enfumée, encombrée du même charbon, des mêmes omnibus, et retentissant du même horrible sifflet, seule musique qu'ait inventée le progrès moderne, et qu'une nécessité vengeresse l'oblige à se donner en aubade et sérénade, sans trêve à midi, sans repos à minuit.

Au temps de Louis XIV, sauf à la guerre, on ne se pressait point. Bussy disait : " Après le salut, notre principale affaire en ce monde est d'y rester le plus longtemps possible." Nobles dans leurs châteaux, moines et moniales en leurs abbayes, bourgeois ayant pignon sur rue, artistes et lettrés commensaux ou pensionnés des princes, artisans et laboureurs protégés par les privilèges des corporations et les droits de leurs seigneurs, droits qui renfermaient d'impérieux devoirs,—pauvres assistés pour l'amour du Seigneur Jésus,—tous, rangés à leur place comme les pierres d'un édifice en bon point, formaient une nation sûre d'elle-même ; et la société française, comme madame de Sévigné, caressait alors " la jolie chimère de se croire immortelle."

Or, en 1673, madame de Sévigné ne put partir pour la Bretagne qu'au commencement de septembre. Les chaleurs avaient été très fortes cette année-là, et les eaux de la Loire étaient fort basses. Néanmoins madame de Sévigné s'embarqua. " Les eaux sont si basses et je suis si souvent engravée, que je regrette mon équipage, qui ne s'arrête point et qui va son train," écrivait-elle le 17 septembre. " C'est une folie de s'embarquer..... Il est vrai cependant que l'on se croit obligé de prendre des bateliers à Orléans, comme à Chartres d'acheter des chapelets."—" Mes amis ont été dans des peines de moi, dont je leur suis trop obligée : ils ont fait l'honneur à la Loire de croire qu'elle m'avait abîmée. Hélas ! la pauvre créature ! je serais la première à qui elle eût fait ce mauvais tour. Je n'ai eu d'incommodité que parce qu'il n'y avait pas assez d'eau dans cette rivière."

Pendant ce voyage, il arriva à l'aimable marquise une petite aventure, qu'elle raconte en quelque lignes à madame de Grignan, dans une lettre qui s'est perdue, mais que l'on retrouvera.

Le 12 septembre, par le plus beau temps du monde, vers le soir,

le bateau qui portait madame de Sévigné et tout l'agréable attirail que nous avons décrit tout à l'heure, descendait paisiblement la Loire entre Amboise et Tours. Les rameurs chantaient en se do-delinant, et le coucher du soleil s'annonçait si beau, que madame de Sévigné, pour l'admirer plus à son aise, sortit de son carrosse, où l'abbé de Coulanges et son fidèle secrétaire, l'abbé de la Mousse, jouait une interminable partie d'échecs. La marquise, tout en se promenant sur le pont du bateau, demanda au patron s'il espérait arriver à Tours avant la nuit close, et, sur sa réponse affirmative, s'en alla causer avec le vieux batelier qui tenait le gouvernail. Ce brave homme savait toutes les légendes des bords de la Loire. Né dans un bateau, il descendaient et remontait constamment le fleuve depuis plus de soixante-dix ans, et on l'avait surnommé le père la Loire. Sa verte vieillesse, sa belle humeur et ses histoires charmèrent madame de Sévigné. Elle le fit jaser, et, enhardi par l'affabilité de la marquise, le père la Loire, la questionnant à son tour, lui demanda si elle connaissait mademoiselle de la Vallière.

"Certainement !" dit madame de Sévigné : "qui ne la connaît, à la ville et à la cour ? Elle est née près d'Amboise, n'est-ce pas ?"

"Oui madame," dit le père la Loire. "Je l'ai connue toute petite, et plus d'une fois je la promenai en bateau. C'était bien la plus jolie petite demoiselle qui fût en Touraine et dans tout le Blésois ; c'en était aussi l'une des plus modestes. Une devineresse de Blois lui prédit un jour, devant moi, qu'elle serait carmélite, et cela n'étonna personne. La pauvre fille a pris un autre chemin, hélas !"

"Elle n'a pas pris le plus court, assurément" dit madame de Sévigné ; "mais la prophétesse disait vrai : madame la duchesse de la Vallière est au Carmel depuis plusieurs mois déjà, et c'est la reine qui lui a donné le voile. Ne le saviez-vous pas ?"

"Que Dieu en soit loué ! s'écria le vieux batelier en ôtant son chapeau et levant vers le ciel sa tête blanche : "j'ai fait plus d'un pèlerinage au tombeau de saint Martin pour obtenir cette grâce. À présent, j'oserai dire que c'est ma défunte femme qui avait nourri François de la Baume le Blanc." Et il essuya deux grosses larmes qui coulaient sur ses joues hâlées.

Mais, en causant ainsi, le vieux pilote avait lâché le gouvernail : le bateau s'en allait à la dérive, et, tout d'un coup, donna contre un banc de sable et s'y engrava si bien, qu'il demeura immobile comme un rocher. La secousse avait été assez forte, et tous les passagers s'exclamèrent. Le patron proféra un gros juron, et, s'élançant vers le père la Loire, lui reprocha durement sa maladresse.

"Je disais bien que vous étiez trop ancien pour tenir la barre, père la Loire ! s'écria-t-il." Que diable ! il faut savoir rester tranquille quand on est vieux ! Nous voilà bien lotis ! Il fera nuit dans une heure, et nous sommes à deux lieues de Tours. Nos passagers vont se fâcher, et ils en ont bien le droit, morbleu !"

"C'est vrai," répondit le père la Loire tout quinaud ; "et dire pourtant que c'est la première fois que cela m'arrive de ma vie ! Ce sera la dernière. Je ne naviguerai plus !"

Le bonhomme avait l'air si triste en disant cela, que madame de Sévigné s'empressa de l'excuser.

"C'est moi qui ai distraité le père la Loire," dit-elle : "ne vous emportez pas, patron. Nous passerons la nuit dans ces maisons que je vois là-bas sur le coteau, et demain matin on se procurera des chevaux pour tirer le bateau en amont et le renflouer. La Loire m'a joué cette pièce plus d'une fois. Ce n'est rien."

"C'est fort désagréable, au contraire!" s'écria l'abbé de la Mousse, qui arriva près de la marquise avec une figure toute déconfite.

La secousse avait renversé les échecs au moment où il allait gagner la partie, et, de plus, ce pauvre abbé avait fort mal aux dents.

"Quelle sottise maladresse! quelle gênante aventure!" reprit-il : au lieu d'aller souper et coucher à Tours dans un bon gîte qui nous attend, il faudra rester dans ce chien de bateau, ou aller passer une fort méchante nuit dans ces cavernes qu'il vous plaît d'appeler des maisons, madame la marquise. Et vous dites que ce n'est rien!"

"Hélas!" dit madame de Sévigné, "quand je crierais là contre, qu'est-ce que j'y gagnerais?"

..... Quand le mal est certain,
La plainte ni la peur ne changent le destin.

"Je suis en peine que de mon oncle; pour moi, je dors partout."

Le bon abbé de Coulanges arrivait à son tour.

"Hé! belle nièce," dit-il, "j'espère dormir aussi bien que vous. Ces habitations creusées dans le roc sont les plus saines du monde. J'ai souvent souhaité d'y entrer. Envoyez Beaulieu y choisir notre gîte. Tout cela fera un joli chapitre pour amuser madame de Grignan."

Beaulieu descendit dans le canot, et, conduit par deux rameurs aborda bientôt sur la rive gauche. Madame de Sévigné le suivit des yeux et le vit gravir un petit sentier qui le conduisit devant une rangée de ces habitations tourangelles creusées dans les parois verticales des rochers de tuffeau blanc couronnés de vignobles, et dont les façades, percées d'inégales petites fenêtres, étaient tapissées de rosiers en fleur et dorées par les derniers rayons du soleil couchant.

Au bout d'un quart d'heure, Beaulieu se rembarqua et vint annoncer à madame de Sévigné qu'il avait trouvé un logis assez acceptable.

"Il y a là-haut," dit-il, deux familles du nom de Martin. Chez Martin-Sec, le tonnelier, qui est veuf, et dont les fils font leur tour de France, M. l'abbé se logera aisément avec M. de la Mousse, Lar-mechin et moi. Martin-Sec a deux bons lits, et assez de copeaux et de paille pour coucher un régiment. Chez Martin-Piot, le closier, qui a une jeune femme fort propre et des petits enfants, il y a un lit qui sera pour madame la marquise, une grande cheminée, et quelque vaisselle. Madame sera reçue comme une relique par ces vigneron. Ils ont une belle image de sainte Chan-

tal attachée près de leur Sainte-Vierge, et, quand j'ai dit que madame était sa petite-fille, ils étaient comme ébaubis de joie."

"Voilà qui est charmant!" s'écria madame de Sévigné: "embarquons, embarquons! Lamerchin, ayez soin d'emporter tout ce qui sera nécessaire à M. l'abbé. Marie, prenez mes coiffes de nuit, mes draps, ma robe de chambre. Beaulieu, n'oubliez pas le souper. J'ai grand'faim, et qui sait ce qu'il y a à manger chez ces Martin-Sec?"

"Soyez tranquille, madame," dit Beaulieu: "je n'oublierai pas le coffre aux provisions, et chez Martin-Piot il y a des œufs frais; sa ménagère est allée cueillir de l'oseille pour faire à madame son mets favori. On soupera fort bien."

Et la marquise et les abbés, s'embarquant gaiement, ne tardèrent pas à être reçus le plus honnêtement du monde chez Martin-Sec et Martin-Piot.

Le prudent Beaulieu fit apporter chez Martin-Piot le coffre qui contenait le service de table; et bientôt, tandis que madame de Sévigné, inquiète du coucher de son oncle, allait présider à l'installation des abbés chez le tonnelier, Beaulieu et Marie, allumant les bougies qu'ils avaient apportées, étendirent sur la table du vigneron une belle nappe damassée, et y posèrent les convets et les gobelets d'argent de leurs maîtres. Françoise, la femme de Martin-Piot, se hâta de prendre sur son dressoir et d'essuyer soigneusement des assiettes et des plats à fleurs, de fabrique tourangelle, pièces communes alors, et que les amateurs d'à présent paieraient au poids de l'or. Puis elle alla cueillir des roses pour orner la table, et Beaulieu y plaça un pâté de Pithiviers, du cottignac d'Orléans, de bons petits pains achetés le matin à Blois, et quelques beaux fruits. Sur un feu de sarment cuisait l'oseille, et les œufs attendaient, dans une corbeille de jonc, le moment d'être pochés dans l'eau, qui chantait déjà.

Françoise avait couché ses enfants, et, avec l'aide de son mari, emportés les berceaux dans le cellier, où Martin-Piot, défaisant quelques hottes de paille, préparait pour lui et sa femme une couche peu moelleuse. Françoise, ayant vu que les petits dormaient bien, alla offrir ses services à Marie. Marie avait apporté des draps en fine toile de Hollande: elle se mit, aidée par Françoise, à préparer le lit destiné à madame de Sévigné. Selon l'usage du pays, il était composé d'un châlit en bois de chêne, d'une énorme paille et d'un lit de plume bourré comme un canon de toutes les plumes arrachées aux volailles immolées jadis, depuis le duvet jusqu'aux bouts d'ailes les mieux faits pour écrire. Le tout était propre, mais passablement inflexible, et Françoise dit à Marie:

"Je crains bien que madame la marquise ne se trouve mal couchée."

"Madame n'est pas douillette," dit Marie, "et, quand elle rencontre un méchant lit, elle est accoutumée de dire: "Celui de ma grand'mère sainte Chantal était bien autrement dur que cela!"

"Comment était-il donc?" demanda Françoise.

“ C'était un petit matelas, étroit et mal commode, ainsi que les gens de guerre en ont à l'armée. Il avait servi au baron de Chantal dans toutes ses campagnes. Vous savez comme ce bon seigneur mourut, tué à la chasse. Madame de Chantal le pleura beaucoup ; et, lorsqu'elle entra en religion, elle abandonna tous ses biens à ses enfants, et, de toutes les richesses qu'elle avait possédées, n'emporta que le petit matelas, le petit lit de camp de son défunt mari. Elle n'eut jamais d'autre couchette en son monastère d'Annecy. C'est madame elle-même qui m'a conté cela. ”

“ C'est bien beau ? ” dit Françoise tout émue ; “ mais, dites-moi, mam'ze ! Marie, madame de Sévigné fait-elle des miracles, comme sa grand'mère en faisait ? ”

“ Non point, que je sache, ” dit Marie en riant : “ madame n'est pas encore une sainte, mais elle a bien envie de le devenir ; et, en attendant, elle est si bonne et si douce, que c'est plaisir d'être à son service. Mais d'où vient donc, la bonne femme, que vous êtes si dévote à sainte Chantal ? Qui vous a donné cette belle image ? ”

“ C'est ma sœur, qui est tourière à la Visitation de Blois, ” dit Françoise ; “ d'ailleurs, je m'appelle Jeanne-Françoise, comme cette bonne sainte, ”

“ Il faudra montrer l'image à madame, ” dit Marie : “ cela lui fera plaisir. — Mais six heures vont sonner. Beaulieu, je crois qu'il est temps de beurrer l'oseille et de pocher les œufs. ”

Pendant ce temps, madame de Sévigné s'était arrêtée devant la maisonnette de ses hôtes, et admirait les teintes du couchant se fondant peu à peu dans les ombres du crépuscule. Quelques étoiles commençaient à scintiller au ciel. Les mariniers et les domestiques restés à bord s'occupaient des apprêts de leur souper, et avaient allumé sur le bateau un petit feu, qui se reflétait dans le fleuve. Le son lointain des cloches de Montlouis se mêlait à ce vague murmure de la campagne qui va s'endormir et aux derniers soupirs de la brise s'apaisant à la chute du jour. La soirée était si belle, que madame de Sévigné ne pensait plus à rentrer. Larmechin, en sortant de la maison du tonnelier, passa près d'elle et lui dit, avec la liberté d'un vieux serviteur :

“ Madame la marquise n'est pas fort raisonnable de se promener ainsi au serein. ”

“ Tu as raison, Larmechin, ” dit madame de Sévigné. Ah ! que c'est ennuyeux d'être obligée de se renfermer, tandis qu'il est si agréable de se promener entre chien et loup ! ”

Et, jetant encore un regard sur le paysage, elle fit quelques pas et arriva au seuil de la maison du tonnelier. Le volet supérieur de la porte était entr'ouvert. Madame de Sévigné le poussa doucement, et, s'appuyant sur la partie à hauteur d'appui de la porte, elle regarda dans l'intérieur de l'habitation, et demeura charmée du tableau qui s'offrait à ses yeux. La grotte était fort spacieuse et contenait deux grands lits, une armoire, un bahut, un pétrin, des bancs et une table grossière. Les deux lucarnes qui l'éclairaient ne laissaient pénétrer, même en plein midi, qu'un demi-jour. Ce soir-là, un bon feu de vieilles douves flambait dans la grande che-

minée, où bouillait une marmite de soupe aux choux, et illuminait toute la demeure de ses joyeux reflets. Assis sous le manteau de la cheminée, le bon vieil abbé de Coulanges, son breviaire entr'ouvert sur les genoux, racontait une histoire. L'abbé de la Mousse, placé en face de lui, l'écoutait d'un air boudé ; mais le vieux tonnelier et ses deux jeunes apprentis, garçons de douze à quinze ans, le premier assis sur une escabelle, les autres accroupis sur leurs talons, les yeux fixés sur le visage de l'abbé, ne perdaient pas une de ses paroles. Sur la plaque de fonte qui garnissait le fond de la cheminée était représenté saint Christophe portant l'Enfant Jésus ; et l'abbé, tout en parlant, le désignait à ses auditeurs.

“ Oui, monsieur de la Mousse, ” disait-il, “ n'en déplaise à messieurs de Port-Royal et autres dénicheurs de saints, l'histoire de saint Christophe est très belle et très vraie, et je suis fier de porter le nom de ce grand saint. Connaissez-vous l'histoire de saint Christophe, mes enfants ? ” demanda le bon abbé aux deux apprentis.

“ Non, monsieur l'abbé, ” répondit le plus jeune : “ saint Christophe n'est pas un saint de chez nous, comme saint Martin ; et notre patron, à nous autres tonneliers, c'est saint Nicolas. Qui était saint Christophe, monsieur l'abbé, je vous prie ? ”

“ Saint Christophe, mon enfant, était un géant païen, qui, s'étant converti, voulut servir Dieu et gagner le ciel. Mais il ne savait guère prier ni jeûner, et alla demander à un saint homme ce qu'il pourrait bien faire pour expier ses péchés et montrer à Dieu sa bonne volonté. On lui répondit : Va demeurer au bord du fleuve, près du gué, où le courant rapide souventes fois fit périr piétons et cavaliers. Tu passeras d'une rive à l'autre, sur tes épaules, tous les voyageurs qui te le demanderont, et tu n'accepteras aucun salaire. A toute heure du jour et de la nuit tiens-toi prêt, et fais cela pour l'amour du Christ.—Le géant Christophe obéit, et, pendant de longues années, il vécut ainsi, faisant le métier de passeur, au péril de sa vie. Une nuit, un petit enfant vint frapper à la porte de sa cabane, et le pria de lui faire traverser le fleuve.—Saint Christophe, se baissant, prit l'enfant comme il eût cueilli une fleur, tant ce petit enfant était léger, souple et délicat. Il le posa sur son épaule et entra dans l'eau. C'était en hiver, et les flots rapides s'acharnaient à disputer le passage au géant. Il avançait cependant, s'appuyant sur son grand bâton ; mais voilà que le poids de l'enfant augmentait de minute en minute, et devint bientôt si accablant, que saint Christophe, arrivé au milieu du fleuve, ne pouvait plus avancer, et, courbé, haletant, sentant la sueur ruisseler sur son front, s'écria : “ Qui es-tu, enfant ? tu pèses un monde ! ”

“ Christophe ” dit le petit enfant, “ ne t'en étonne pas : tu portes Celui qui a fait le monde. Ne crains rien : bientôt tu confes-
“ seras mon nom, et la palme du martyr t'ouvrira le ciel. ”

“ Le géant le regarda, et l'Enfant divin, resplendissant de lumière, le bénit et disparut. Christophe s'écria : “ Seigneur Jésus, c'était donc vous ! ” Et, joyeux, il revint à sa chaumière. Peu de temps après, il mourut martyr.—Christophe, mes amis, veut dire porte-Christ. Son image est placée à la porte de toutes nos égli-

ses, pour rappeler aux pauvres gens, aux ignorants, qu'ils peuvent gagner le ciel aussi bien que les clercs et les docteurs, et plus sûrement et aisément que les puissants de la terre. Quel est le roi à qui Notre-Seigneur ait dit : " Tu portes Celui qui a fait le monde " ? Au travail patient et résigné, à l'obscur et constant dévouement du peuple chrétien, le bon Dieu a réservé bien des bénédictions en ce monde et la vie éternelle dans l'autre. "

" C'est la grâce que je vous souhaite ! " dit madame de Sévigné en entrant et faisant une révérence à la Soutanges avec la vivacité qu'elle mettait à toute chose. " Quelle jolie homélie, mon bon oncle ! Mais il est temps d'aller souper, je pense. Aurez-vous un lit passable ici, au moins ? "

" Je serai comme un prince, " dit l'abbé. " Beaulieu est un excellent fourrier. Allons ! la Mousse, donnez-moi votre bras et allons nous mettre à table. Bonsoir, mon hôte ! à tout à l'heure ! Entretenez le feu, je vous prie, car je suis de l'avis de saint François de Sales, qui le dit bon en toute saison. "

" Au revoir, monsieur l'abbé et la compagnie ! " dit Martin-Sec en saluant respectueusement.

Et les deux abbés et la marquise se rendirent chez Martin-Piot.

Le souper était si bon et si joliment servi, que l'abbé de la Mousse lui-même y fit honneur. Beaulieu avait oublié le vin, mais le vigneron lui dit : " Ne retournez pas au bateau pour cela, monsieur ; j'ai derrière les fagots certain quartaut qui me vient de mon père, et que je réservais pour une grande occasion. Celle-ci est bonne. Je vais aller percer mon tonnelet. "

Et bientôt le joli vin de Touraine, pétillant dans les gobelets ciselés, fit oublier à l'abbé de la Mousse ses échecs renversés, sa fluxion et l'effroi qu'il avait eu de dormir dans une caverne. Madame de Sévigné était, comme toujours, en verve, et racontait cent folies, si bien qu'en servant les convives, Beaulieu, Marie, Larmechin et Martin-Piot se mourait de rire. Seule, Françoise restait pensive et souriait à peine, tout en admirant la table et les élégantes façons de madame de Sévigné. Le souper fini, l'abbé fit la prière en commun, et, souhaitant une bonne nuit à la marquise, se retira avec M. de la Mousse. Tandis que les domestiques desservaient et mangeaient les restes du souper, madame de Sévigné demanda à Françoise où étaient ses enfants.

" Nous les avons portés dans le cellier, madame, " dit-elle, " afin de laisser la chambre libre. "

" Dans le cellier ! " s'écria madame de Sévigné ; " mais ces pauvres enfants vont s'en humer ! "

" Oh ! que non, " dit Françoise : " notre cellier est bien sain. "

" Montrez-le-moi, " dit la marquise.

Françoise prit une lanterne, et, ouvrant la porte placée au fond de la chambre, fit entrer madame de Sévigné dans une grotte assez vaste, sèche et propre, où quelques outils, un pressoir, des fagots et des bottes de paille étaient rangés contre les parois rocheuses. Dans un coin, côte à côte, étaient placés un berceau et deux petits lits. Madame de Sévigné s'en approcha, et, à la lueur de la

lanterne, regarda les trois blondins endormis. Ces petits innocents étaient si beaux, si vermeils, couchés dans leurs draps de toile bise, nets et bien ajustés, que la marquise s'écria tout bas :

" Ils ressemblent à mes petits-enfants ! Vous êtes une heureuse mère, Françoise ! "

" Oh ! oui ! " dit Françoise. Mais en disant cela elle se prit à pleurer.

" Qu'avez-vous ? " dit madame de Sévigné : " avez-vous perdu d'autres enfants ? "

" Non, " dit Françoise, " non, Dieu merci ! et j'en attends un quatrième bientôt. "

" Votre mari vous fait-il du chagrin ? "

" Bien au contraire, madame. Martin est le meilleur homme du monde : il travaille dur et m'aime de tout son cœur. Ce n'est pas sa faute si les vignes ont été gelées depuis deux ans, et si notre bail finit à la Saint-Michel. "

" Est-ce qu'on refuse de le renouveler ? " demanda la marquise.

" Je ne sais pas, madame : nous n'osons pas le demander, étant en retard pour notre fermage ; mais, si nous n'avons pas de quoi tout payer à la fin de ce mois-ci, il est à craindre qu'on ne nous renvoie, et ce serait bien triste de quitter ce clos que mon mari cultive depuis son enfance, cette maison où il est né, où nos enfants sont venus au monde. "

" Combien devez-vous ? " demanda la marquise.

" Deux cent quarante livres tournois, madame. "

" Que cela ! Ah ! j'en ai remis bien d'autres à mes fermiers dans les années de grêle. Votre seigneur vous en fera grâce ma mie ? "

" Il l'eût fait, madame ; mais notre bon seigneur est défunt, et son fils reste à la cour et ne vient jamais dans ses terres. C'est un procureur de Tours qui a soin de ses affaires, et il n'est guère pitoyable aux pauvres gens. Nous avons la moitié de la somme, mais il est fort possible qu'il ne s'en contente pas. Il y a dans le pays un vigneron qui guette notre clos et voudrait en devenir le fermier. "

" Comment s'appelle votre seigneur ? " demanda la marquise.

" C'est le comte de Montvieux, madame. "

" Je lui écrirai, " dit madame de Sévigné, " et une si jolie lettre, qu'il vous remettra votre dette, fût-il à moitié Turc. Allons ! bonsoir, ma bonne Françoise ! Ayez confiance : tout s'arrangera. "

Et, rentrant dans la chambre, elle congédia Beaulieu et se fit accommoder les cheveux pour la nuit. Bientôt un profond silence régna dans la demeure du vigneron.

Le lendemain, dès la pointe du jour, le patron se rendit à Montlouis, et en revint avec deux bons chevaux. On tira le bateau, on le remit à flot, et, tandis que les hôtes de madame de Sévigné s'empressaient d'aider ses domestiques à préparer un déjeuner solide, la marquise alla s'informer de la façon dont son oncle avait passé la nuit. Elle lui conta les confidences de Françoise.

" J'en ai rêvé, " dit-elle : " cette pauvre jeune femme m'inquié-

te. Ne pensez-vous pas, mon oncle, que je ferais bien d'écrire à M. de Montvineux ? ”

“ Ma fille, ” dit l'abbé, “ vos lettres sont si charmantes qu'on n'y résiste guère. Cependant, méfiez-vous. Il y a un procureur dans l'affaire, et d'ici à la Saint-Michel il ne reste que douze jours. Il faut user des moyens prompts et sûrs, et rien de tel que les balles d'argent pour toucher le but. Laissez-moi faire. J'ai causé de vos hôtes avec Martin-Sec, et le brave homme m'en a dit grand bien. Allons déjeuner. ”

Le déjeuner fut encore plus gai que le souper. L'abbé de la Mousse n'avait fait qu'un somme. Il déclara que le vin de Martin-Piot était digne d'être servi dans l'Olympe, à la table du monarque des dieux.

“ Martin-Piot, ” dit l'abbé de Coulanges, “ venez ça : j'ai à vous parler d'affaires. De ma vie je n'ai si bien dormi ; jamais je n'ai vu M. de la Mousse si aimable : j'en conclus que votre vin est enchanté. Combien voulez-vous me vendre votre tonnelet ? ”

“ Dame ! ” dit Martin en se grattant l'oreille, “ je ne pensais pas le vendre. C'est du bon ; et puis, c'est du vieux ; ensuite, ça me vient de mon père ; et, pour être bon, ah ! c'est bon ; et puis, c'est la récolte de 1660, l'année du mariage du roi, fameuse année ! y a quinze ans de cela, vrai comme je m'appelle Martin. ”

“ D'accord, ” dit l'abbé ; “ mais enfin, combien cela vaut-il ? ”

Martin regarda sa femme.

“ Ça vaut bien deux pistoles, je crois, ” dit Françoise timidement.

“ Deux pistoles ! ” s'écria l'abbé en riant : “ y pensez-vous ? ”

“ Mettons douze livres, monsieur, ” dit Martin tout honteux.

“ Vous êtes un brave garçon, ” dit l'abbé ; “ mais je m'y connais mieux que vous. Ce tonnelet vaut cinq louis comme un liard, et les voilà. ”

Il mit les cinq louis dans la main du vigneron stupéfait, et Françoise s'écria :

“ Ah ! madame la marquise, vous avez jaser. C'est justement la somme qui nous manquait ! Que le bon Dieu vous bénisse ! ”

Et, pleurant de joie, elle courut chercher ses enfants à demi éveillés, et leur fit embrasser madame de Sévigné. Martin, bégayant, interdit, ne savait comment remercier l'abbé.

“ Allons ! ” dit le bien bon, “ descendez-moi mon tonnelet dans le bateau, et partons. Je vois là-bas le père la Loire qui tourne autour du gouvernail, tout triste de le voir aux mains du patron. Alors le accorder, et faire rentrer en fonctions le bonhomme la Loire. En nous engravant, il a fait à merveille le jeu de la Providence. Adieu, Martin-Piot ! adieu, Martin-Sec ! adieu, la bonne femme et les bons enfants ! ”

Et, comblés de bénédictions, l'abbé de Coulanges, la marquise et leur suite se rembarquèrent et continuèrent leur voyage.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME

A

Avis important.....	1,	534
A travers les souscriptions du Carmel.....		702
Au Ciel.....		573

B

Béatitudes (les huit).....	522,	652
Bible (la sainte).....		125
Bibliographies.....	120, 230, 231, 232, 336, 345, 368, 415, 416, 418, 445, 447, 449, 579, 581, 582 583, 584, 631, 682, 683, 684, 685, 735, 736, 747,	754
Bonne Mère (la).....		160
Bulletin... 3, 65, 101, 133, 169, 202, 233, 265, 297, 329, 361, 393, 425, 457, 499, 531, 563, 595, 627, 660, 691 723,		755

C

Camail (le).....		197
Canada ecclésiastique (le).....		684
Catéchismes.....		166
Chasseur d'Aigles (le).....		528
Comment les adversités sont utiles, etc.....		250
Constitutions du Concile du Vatican (les).....	37, 73, 110, 176, 208, 240, 306, 369, 400, 432, 463, 506, 570, 602, 636, 696,	771
Courage en matière de religion (du).....		81
Croix (les grandes).....		123
Crucifix (le).....		343

D

Dans l'Eucharistie Jésus est notre père.....		187
Denier des Carmélites (le).....	562, 626, 690,	754

Dernière Bataille (la).....	405
Dieu dans ses œuvres.....	155
Dignité du prêtre (de la).....	50
Dogme du purgatoire (le).....	517
Drame d'Ober-Ammergau (le).....	471
Du Divin Sacrifice et du prêtre qui le célèbre.....	150
E	
Ecriture Sainte (ouvrages sur l').....	228
Encyclique SAPIENTIÆ CHRISTIANÆ.....	11
Enseignement chrétien au temps de l'Antechrist (l')282, 314,	348
Esprit d'apostolat près des camarades (l').....	288
F	
Fantaisie Tourangelle.....	777
Fils du meurtrier (le).....	717, 748
G	
Germaine Cousin.....	162
H	
Histoire de Job.....	453, 485
I	
Idée générale de l'année chrétienne (instruction).....	612
Instruction pour le jour de la Toussaint.....	513
J	
Jésus-Christ modèle d'humilité.....	247
Jésus prophétise l'établissement de l'Eglise.....	211
Jugements redoutables de Dieu (les).....	285
L	
La bonté et les affections naturelles chez les saints.....	320
L'âme et la physiologie	137

TABLE DES MATIÈRES

3

La Sainte Vierge est notre mère.....	146
L'autre monde.....	272, 373
L'Enfant prodigue.....	193
L'épée de Damoclès.....	577
Livres à l'Index (les).....	133
Lettre de M. G. Charette, prêtre.....	567

M

Mal social (le).....	189
Maxime d'un sage de l'antiquité.....	222
Messe des morts (la).....	60
Mission de la jeune fille (la).....	126
Mois des morts (ouvrages pour le).....	526

N

Notre lot en ce monde.....	290
----------------------------	-----

O

Obligations imposées aux parents (des).....	473
Origine merveilleuse du rosaire.....	441

P

Pâques (la fête de).....	83
Paresse (la).....	184
Passion (ouvrage sur la).....	59
Passions (les) par le Père Félix.....	686, 707, 739, 761
Père de famille (le).....	216
Petit fils de Lazare (le).....	688
Portrait de la femme de ménage.....	413
Premier jour de l'an (le).....	675
Prônes liturgiques.....	45, 115, 180, 243, 311, 437, 467, 509, 607, 639, 670
Psaumes du Bréviaire (les).....	34, 70, 106, 140, 172, 205, 237, 269, 303, 333, 365, 397, 429, 460, 503, 568, 599, 633, 665, 694, 726, 757

Q	
Quart d'heure pour Saint Joseph.....	41
Questions de droit.....	704, 733
R	
Religieux fervent (le).....	76
Rêve et réveil.....	127
S	
Sacré Cœur de Jésus (le).....	217
Saint Joseph.....	774
Seconde éducation (la).....	444
Somme du prédicateur (la).....	612
T	
Temps de Noël (le).....	643
Tour du Nord (la).....	256, 292, 323, 354, 386, 419
Triomphe de la pureté (le).....	480
U	
Une petite pierre pour le Carmel.....	489
V	
Veille d'un grand jour (la).....	656
Viatique (le).....	554
Vierge (Ouvrages sur la Sainte).....	97
V sious (les deux).....	93
Voltaire.....	225
Vraie notion de la distinction (la).....	730
W	
Waldstein dans la forêt de Reuss.....	616
Z	
Zèle pour le salut des âmes (le).....	477